



Évêché de Doba  
BP 22, DOBA – TCHAD  
[martin.waingue@free.fr](mailto:martin.waingue@free.fr)

## **Construire l’Église-Famille de Dieu qui est à Doba dans la communion et avec la participation de tous**

Lettre pastorale de

**Mgr Martin WAÏNGUÉ BANI**

**au clergé, aux personnes consacrées et aux fidèles laïcs**

Bien chers frères et sœurs en Christ,

« Que la grâce du Seigneur Jésus Christ, l’amour de Dieu et la communion du Saint Esprit soient avec vous tous! » (2Co 13, 13).

### **INTRODUCTION**

1. Construire l’Église-Famille de Dieu qui est à Doba dans la communion et avec la participation de tous ses membres est le rêve qui m’habite et le motif qui m’a poussé à me mettre à votre écoute au début de mon ministère épiscopal. En confiant collectivement sa mission aux douze apôtres (cf. Mc 3, 13-19) et par la suite aux soixante-douze disciples (cf. Lc 10,1-16), le Christ Jésus nous montre clairement que l’évangélisation n’est pas l’œuvre d’une personne isolée, mais une œuvre collective, une œuvre d’Église, et l’Église c’est nous tous. Par notre baptême nous appartenons à cette nouvelle famille de Jésus qui rassemble les hommes et les femmes «de toute race, langue, peuple et nation» (Ap 5, 9). Aucun baptisé n’est étranger dans l’Église-Famille de Dieu à cause de son appartenance ethnique, de sa peau ou de son rang social. L’Église est communion et participation. Je souhaite donc que nous nous mobilisions autour de ces deux valeurs spirituelles pour mener ensemble la mission que le Christ nous confie.

2. *La communion* souligne la place de chaque baptisé dans l’Église. Par le baptême un lien de communion s’établit avec tous les membres de l’Église, car la communion avec Dieu le Père, le Fils et l’Esprit Saint sur le plan vertical, se traduit par la communion avec tous les enfants de Dieu sur le plan horizontal. C’est cette double communion qui est signifiée par la définition de l’Église dans *Lumen Gentium*, n.1 : « L’Église est dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c’est-à-dire à la fois le signe et moyen de l’union intime avec Dieu et de l’unité du genre humain ».<sup>1</sup>

3. *La participation* souligne le rôle de chaque baptisé dans l’Église. Être en communion avec Dieu et avec nos frères, c’est participer à la vie et à la mission de l’Église. Celui qui ne

---

<sup>1</sup> CONCILE Œcuménique VATICAN II, *Lumen Gentium*, n. 1.

participe pas à la vie de et à la mission de l’Église, se soustrait de la communion. Tout baptisé, puisqu’il a reçu un don particulier de l’Esprit Saint pour le bien de tous (cf. 1 Co12,7) et en particulier pour l’édification de l’Église, doit prendre sa part de responsabilité pour servir l’Église selon son charisme et sa vocation propre. Dans l’Église, il n’y a pas des membres actifs à coté des membres non-actifs.

4. À l’instar des autres Églises d’Afrique, le diocèse de Doba a fait sienne l’option pour l’Église-Famille de Dieu. Dès notre baptême, (et je dirai même pour certains, dès leur entrée en catéchuménat), nous appartenons entièrement à cette Église-Famille de Dieu qui est à Doba. Chacun de nous doit exprimer sa fierté d’appartenir à cette nouvelle famille de Jésus en participant activement à sa vie et à sa mission, en mettant au service des autres son charisme propre et ses talents pour faire grandir tout le corps familial. La première manière de manifester notre amour vis-à-vis de cette Église c’est de vivre pleinement notre appartenance à cette Église, en assumant avec un grand sens de responsabilité notre ministère, en partageant ses préoccupations et ses orientations pastorales.

5. Pendant une année, j’ai échangé avec les différentes communautés de vie sacerdotales et religieuses, avec les membres de l’équipe pastorale et du conseil pastoral paroissial des 12 paroisses ; j’ai visité nos structures de formation, d’éducation, de santé et de développement. Je me suis rendu compte du travail énorme qui a été fait depuis la création du diocèse. C’est pourquoi, je voudrais tout d’abord, à travers cette première lettre pastorale, rendre grâce à Dieu avec vous pour ce qu’il a réalisé à travers tout ceux et celles qu’il a appelés à travailler dans sa vigne qui est ici à Doba, morts ou vivants. Lors de ces échanges et visites, j’ai aussi pu toucher du doigt les défis qui nous attendent et que nous devons relever ensemble pour continuer à construire cette Église-Famille de Dieu que nous souhaitons de tous nos vœux qu’elle soit une Église communion, missionnaire et prophétique. C’est par rapport à ces défis que je proposerai quelques orientations pastorales comme chemin sur lequel nous devons marcher ensemble, à la suite du Seigneur, pour témoigner de son Évangile.

## **I. RENDONS GRACE À DIEU DE NOUS AVOIR ASSOCIÉS À LA MISSION DE SON FILS**

7. Aux lendemains de la pentecôte, les apôtres ont pris conscience que le contenu essentiel de la mission évangélisatrice que le Christ leur a confié est tout à la fois le service de la Parole de Dieu (la transmission de la foi), le service de la prière (la célébration de la foi) et le service de la charité (le témoignage de la foi par les œuvres). C’est bien cela qui apparaît dans livre des Actes des Apôtres (cf. Ac 6, 2-4). Dans son encyclique *Deus Caritatis est*, le Pape Benoît XVI a rappelé de manière explicite ces trois composantes de la mission de l’Église : « La nature profonde de l’Église s’exprime dans une triple tâche: l’annonce de la Parole de Dieu (*kerygma-martyria*), la célébration des Sacrements (*leitourgia*), le service de la charité (*diakonia*). Ce sont trois tâches qui s’appellent l’une l’autre et qui ne peuvent être séparées l’une de l’autre ».<sup>2</sup> C’est en fonction de cette mission que les communautés chrétiennes vont s’organiser. C’est cette mission qui va justifier leurs moyens et leurs structures d’apostolat. C’est aussi à lumière de cette mission que sera jugée l’authenticité de leur foi, de leur espérance et de leur amour en Dieu. La mission de l’Église-Famille de Dieu exprimée de

---

<sup>2</sup> BENOÎT XVI, Lettre encyclique *Deus caritas est*, n. 25.

manière concrète dans le Projet Pastoral Diocésain n'est autre mission que celle du Christ confiée à ses apôtres et que nous devons assumer dans le contexte socioculturel qui est le notre aujourd'hui.

### **1.1 Le service de la Parole : transmettre et approfondir la foi**

8. « Le royaume de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à la bonne nouvelle » (Mc 15, 14). L'annonce du Royaume de Dieu est au cœur de la prédication de Jésus. Nous croyons que le Règne de Dieu est présent au milieu de nous dans la personne de Jésus de Nazareth qui s'est identifié lui-même au Royaume (cf. Lc 11,20 ; Mt 12, 28). Annoncer le royaume de Dieu c'est mettre les personnes en contact avec Jésus-Christ mort et ressuscité de telle sorte que celui ou celle qui l'a rencontré a découvert un trésor caché d'un prix inestimable ou une perle rare dont il est près à tout vendre pour l'acquérir et le conserver (cf. Mt 13, 44-46). La priorité des priorités pour nous c'est d'annoncer et d'enraciner l'Évangile de manière à ce qu'il provoque la conversion des cœurs et le changement de mentalités.

9. Partout où je suis passé, j'ai noté le désir des communautés chrétiennes de connaître la Parole de Dieu et leur besoin de formation, en particulier la formation pour mieux assumer leurs responsabilités au sein de leur paroisse, de leur Communauté Ecclésiale de Base (CEB) ou de leur mouvement. Au niveau paroissial, certains agents pastoraux ont déjà à cœur de former les fidèles et consacrent du temps pour préparer les candidats aux sacrements d'initiation chrétienne ou à la préparation des couples à leur mariage. Ils croient en effet que la vitalité de nos communautés chrétiennes dépend de la solidité de leur foi en Christ, une foi que nous les prêtres en particulier devons nourrir et éclairer par la Parole de Dieu dont nous sommes les ministres.

10. Comme ce fut le cas au temps des premiers missionnaires, l'aide des catéchistes dans l'annonce de la Parole de Dieu demeure toujours précieuse. Je remercie et encourage un grand nombre d'entre eux qui croient à leur vocation et se dévouent à l'enseignement de la catéchèse et réunissent chaque dimanche leur communauté pour la célébration de la Parole de Dieu et pour la prière. Je constate aussi que de plus en plus les femmes s'engagent dans le service de la catéchèse. C'est une initiative à encourager car ce service n'est pas réservé exclusivement aux hommes. Rendons grâce donc pour tout ce qui s'est fait et qui continue à se faire pour annoncer Jésus-Christ, pour approfondir la foi des fidèles et construire une société nouvelle.

### **1.2 Le service de la Prière : célébrer notre foi.**

11. « Vous, vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis, pour proclamer les louanges de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière » (1P 2, 9). Par notre baptême, le Christ nous a rachetés et « a fait de nous une Royauté de Prêtres, pour son Dieu et Père » (AP 1, 6 ; cf. 5,10). Nous sommes un peuple de prêtres, chargés d'offrir à Dieu la louange qui lui revient et de témoigner de lui par une vie sainte. Dieu nous parle tous les jours et nous devons répondre à son appel par la prière et l'action de grâce. La liturgie et surtout l'eucharistie par laquelle nous annonçons la mort du Seigneur, célébrons sa résurrection et ravivons notre espérance dans l'attente de sa venue dans la gloire, est un moyen et un moment privilégié pour vivre la rencontre avec Dieu et avec nos

frères et sœurs. Par la liturgie, nous prenons conscience de la présence agissante et sanctifiante de Dieu au milieu de nous.

12. Nous pouvons nous réjouir des efforts qui se font depuis quelques années pour améliorer et harmoniser nos célébrations liturgiques, en particulier la célébration eucharistique. La participation assez nombreuse des fidèles à nos messes dominicales, leur compréhension progressive des messes d'action de grâce célébrées à l'occasion des récoltes sont là aussi un motif de joie pour nous.

13. Je me réjouis aussi du fait que les équipes pastorales consacrent suffisamment de temps pour préparer les candidats aux sacrements d'initiation chrétienne ou pour préparer les couples à leur mariage chrétien. Je me réjouis du sérieux qu'elles mettent dans l'organisation des retraites de carême, une forme de prière qui correspond bien au besoin spirituel des fidèles.

14. La dévotion mariale est de plus en plus comprise, notamment dans les mouvements d'adultes. Chaque paroisse ressent la nécessité de construire une grotte mariale. C'est là un signe de l'affection pour la Sainte Vierge Marie, notre mère. Rendons grâce au Seigneur pour tout ce qui se fait pour améliorer notre manière de prier et de célébrer les sacrements.

### **1.3. Le Service de la Charité : témoigner de notre foi**

15. L'unique signe distinctif que le Christ a laissé pour que l'on puisse reconnaître ses disciples, c'est l'amour fraternel : « C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que l'on vous reconnaîtra pour mes disciples » (Jn 13,35). Dans la parabole du jugement dernier (cf. Mt 25, 31-46) il a clairement signifié que c'est sur l'amour du prochain que nous serons tous jugés. Dès lors, évangéliser pour nous, c'est témoigner de l'amour de Dieu pour toute personne et en particulier pour les plus petits. L'amour pour Dieu et pour le prochain se vérifie dans les actes concrets de notre vie. Comme dit Saint Jean, « celui qui a de quoi à vivre en ce monde, s'il voit son frère dans le besoin sans faire preuve de compassion, comment l'amour de Dieu pourrait-il demeurer en lui ? Petits enfants, n'aimons pas en parole ni par des discours, mais par des actes et en vérité » (1 Jn 3,17-18).

16. Bien chers frères et sœurs, annoncer la parole de Dieu, célébrer notre foi et prier pour la sanctification du monde ne peuvent être vrais que si nous nous engageons comme disciples du Christ à pratiquer la charité et à travailler pour que chaque personne vive dignement (cf. Is 1, 11-18 ; Am 5, 21-24). L'Église croit fermement que le salut qu'elle proclame englobe l'homme dans sa totalité et ne peut être réduit uniquement au salut de son âme. L'amélioration des conditions de vie de la population ou la promotion humaine fait donc partie intégrante de la mission de l'Église. Comme l'a souligné avec force et clarté le pape Benoît XVI, « la charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer ».<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> BENOÎT XVI, *Deus Caritatis est* n. 25.

17. En effet, Jésus, modèle de charité, a manifesté l'amour miséricordieux de Dieu en guérissant les malades, en donnant à manger aux affamés, en ouvrant les oreilles des sourds et les yeux des aveugles, en accueillant les pécheurs. Il a voulu que chaque homme vive dignement comme enfant de Dieu. C'est de cette charité de Jésus dont tout l'Évangile témoigne que notre Église veut montrer elle aussi aux hommes quand elle se préoccupe du développement et du bien-être des populations. Elle doit être pour les hommes et les femmes de notre temps un signe d'espérance « par sa capacité à reconnaître le visage du Christ dans celui de l'enfant, du malade, du souffrant ou du nécessiteux »<sup>4</sup> et par son « refus de la déshumanisation de l'homme, et de la compromission »<sup>5</sup>.

18. Aussi, dès le début de la création du diocèse, l'Église-Famille de Dieu qui est à Doba a voulu être solidaire du peuple vers lequel elle est envoyée en partageant ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses.<sup>6</sup> Avec l'aide des partenaires, le diocèse à travers le Belacd est intervenu dans le domaine du développement rural, de la santé, de l'enseignement, de l'hydraulique et de la promotion féminine avec pour but d'aider à l'amélioration des conditions de vie de la population. En dehors de différentes formations données pour renforcer la capacité des personnes et des groupements, il y a eu de réalisations concrètes comme l'octroi des crédits agricoles ou pour le petit commerce, le creusage des puits, les constructions des greniers communautaires, les coop-santés, l'appui aux écoles communautaires, etc. Quand un projet correspond au besoin réel de la population et les implique, il ne peut qu'avoir un impact positif comme on le voit aujourd'hui avec le projet de Caisse d'Épargne et de Crédit Interne (CECI/SILC). Le Belacd a fait aussi du caritatif en intervenant pour assister les personnes sinistrées en cas de famine, d'inondation et autres calamités. C'est le même souci d'améliorer les conditions de vie de la population qui a poussé le diocèse à créer des centres de santé et surtout l'hôpital Saint Joseph qui a rendu d'énormes services à la population et qui continue à le faire malgré les difficultés financières auxquelles il fait face actuellement.

19. L'Église-Famille de Dieu qui est à Doba croit que la lutte pour la promotion des droits de l'Homme et pour la défense de sa dignité fait partie de sa mission prophétique. Aussi elle s'est investie avec les autres partenaires de la société civile dans la recherche de la paix, une véritable paix qui n'est pas simplement l'absence de la guerre mais œuvre de justice. Qu'il s'agisse de réconcilier les belligérants dans les années difficiles de la rébellion au sud du pays ou de promouvoir les comités de dialogue pour la résolution pacifique du conflit récurrent éleveurs/agriculteurs, elle s'est pleinement impliquée à travers ses pasteurs et sa commission Justice et Paix à rechercher la paix et à promouvoir le dialogue. Pour tout le bien qui a été fait dans le domaine social sous l'épiscopat de Mgr Michel Russo, nous voulons rendre grâce à Dieu et remercier nos nombreux bienfaiteurs qui nous ont appuyés pour rendre possible toutes les réalisations au service de l'homme.

## **1.4 Les moyens d'évangélisation**

### *Moyens financiers et matériels*

---

<sup>4</sup> BENOÎT XVI, *Africae Munus*, n. 30.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Cf. CONCILE Œcuménique VATICAN II, *Gaudium et Spes* 1, 1.

20. L'évangélisation vise à susciter des communautés adultes, capables de se prendre en charge et de prendre en charge les services nécessaires pour permettre à l'Église de remplir pleinement sa triple mission, à savoir le service de la Parole, le service de la prière et le service de la charité. Dans l'Exhortation apostolique, *Ecclesia in Africa*, le pape Saint Jean-Paul II invitait d'ailleurs les Églises d'Afrique à aller dans ce sens : « Il est nécessaire que toute communauté chrétienne soit en mesure de pourvoir par elle-même, autant que possible, à ses propres besoins. L'évangélisation requiert donc, outre les moyens humains, des moyens matériels et financiers substantiels, dont bien souvent les diocèses sont loin de disposer dans des proportions suffisantes. Il est donc urgent que les Églises particulières d'Afrique se fixent pour objectif d'arriver au plus tôt à pourvoir elles-mêmes à leurs besoins et à assurer leur autofinancement »<sup>7</sup>.

21. Dans le passé et dans une certaine mesure encore aujourd'hui, notre Église a bénéficié et bénéficie du partage et de la solidarité des autres Églises, en particulier les Églises d'Europe et de nombreux bienfaiteurs pour ses œuvres de charité. Les Œuvres Pontificales Missionnaires (OPM) qui organisent la mise en commun et le partage des collectes des fidèles du monde entier ont soutenu de nombreux projets dans notre diocèse. Nous voulons les remercier ainsi que les autres partenaires et nous restons toujours ouverts à leurs appuis et à leur partage.

22. L'Église-Famille de Dieu qui est à Doba s'est engagée depuis quelques années sur le chemin de la prise en charge. Les laïcs prennent de plus en plus conscience de leur place et de leur rôle dans l'Église et sont en général sensibles au discours sur la prise en charge de l'Église. La prise en charge en carburant et réparation des engins affectés à la paroisse, la contribution de 10% des revenus de la paroisse pour soutenir le diocèse, l'augmentation des quêtes imperées et d'autres efforts pour soutenir l'équipe apostolique constituent des avancées réelles dans ce domaine et pour cela nous devons rendre grâce à Dieu.

23. Pour donner la visibilité à l'Église dans un diocèse nouvellement créé, Mgr Michel Russo avec l'aide des partenaires a mis en place un certain nombre de structures nécessaires à l'évangélisation en plus de ce qui existait déjà. En dehors des maisons d'habitation et de travail des ouvriers apostoliques, le diocèse compte 1 hôpital, 4 Centres de santé (dispensaires), 1 Centre des Handicapés, 1 radio communautaire, 1 Centre diocésain de formation des catéchistes, 1 Centre diocésain de Formation permanente (CEDIFOP), 7 églises paroissiales, 1 moyen séminaire, 13 écoles primaires, 2 collèges et 2 lycées. Il a aussi acquis un certain nombre de terrains dont certains sont mis en valeur. Nous remercions Dieu pour ces structures qui sont au service de l'évangélisation. Il nous revient de les protéger et de les entretenir.

#### *Les moyens humains*

24. « Ce que chacun de vous a reçu comme don de la grâce, mettez-le au service les uns des autres comme de bon gérants » (1 P 4, 10), car « chacun a reçu le don de l'Esprit pour le bien de tous » (1Co 12, 7).

---

<sup>7</sup> JEAN- PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n. 104.

Chers frères et sœurs, outre les moyens financiers et matériels, l'évangélisation requiert les moyens humains. Ces moyens humains ne sont autres que les membres de l'Église, appelés chacun à mettre son charisme au service des autres. En effet, l'Église est comme une famille où chaque personne qui la compose (père, mère, enfants, grands-parents et toute personne qui y vit) a un rôle à jouer pour son épanouissement. Elle est comme un corps où chaque membre a une fonction à assumer pour que le corps tout entier se développe et se consolide. Notre Église ne peut passer de l'état d'enfance à l'état d'adulte que grâce à la responsabilité qu'assume chacun de ses membres (cf. Ep. 4, 11-16).

25. Nous rendons grâce à Dieu pour le don de la foi qu'il nous a donné et pour la connaissance de son Fils Jésus-Christ. Nous rendons grâce à Dieu pour le don de l'Esprit Saint avec ses charismes multiformes qu'il nous a accordé le jour de notre baptême, de notre confirmation et en d'autres circonstances. Nous croyons qu'ensemble, clercs et laïcs, jeunes et adultes, femmes et hommes, chrétiens et catéchumènes, nous constituons une force pour mener à bien la mission que le Christ nous a confié, à condition que nous nous laissons nous-mêmes transformés par la Parole de Dieu et que nous nous efforçons de vivre en conformité avec notre foi. Les moyens financiers et les structures sont certes importants et parfois nécessaires. Mais rien ne peut se faire sans la conversion du cœur de l'homme. Comme le dit le Pape Paul VI : « l'Église est consciente que les meilleures structures, les systèmes les mieux conçus deviennent vite inhumains si les pentes inhumaines du cœur de l'homme ne sont pas assainies, s'il n'y a pas une conversion du cœur et du regard de ceux qui vivent dans ces structures ou les commandent »<sup>8</sup>. Pour bâtir une Église adulte et responsable, nous devons demander chaque jour la grâce de la conversion, renforcer notre solidarité et mettre au service des autres les dons que nous avons reçus.

26. Je rends grâce à Dieu pour les agents pastoraux, notamment les prêtres, religieux et religieuses qui dépensent quotidiennement leurs énergies au service des communautés chrétiennes mais aussi de la population à travers les services sanitaires, éducatifs et caritatifs. Notre nombre peu nombreux nous oblige au cumul des fonctions avec le risque d'encaisser les fatigues et même de perdre notre santé. Mais nous devons toujours compter sur la grâce de Dieu qui nous appelle à l'amour mutuel et à la communion fraternelle afin de nous soutenir réciproquement dans notre mission.

## **II. LES DÉFIS LIÉS À NOTRE MISSION COMMUNE**

### **2.1 Défis à relever dans le domaine de l'annonce de l'Évangile**

27. Pour que le travail de l'évangélisation porte davantage ses fruits, il nous faut faire face à de nombreux défis qui se posent à nous. Le premier de ces défis est d'avoir en nombre suffisant les ouvriers pour la vigne du Seigneur. Le nombre du personnel apostolique et en particulier des prêtres est largement insuffisant pour couvrir tous les besoins des paroisses. Les fidèles des paroisses Mbikou et Béti par exemple ne cessent de m'exprimer leur désir d'avoir des prêtres résidants car ces deux paroisses sont administrées par les prêtres qui ont d'autres responsabilités et cela ne permet pas le suivi de toutes les activités. Les mêmes doléances sont exprimées concernant les communautés religieuses féminines absentes depuis

---

<sup>8</sup> PAUL VI, *Evangelii Nunciandi*, 36.

des années dans les paroisses de Saint Daniel Comboni de Doba, Sainte Joséphine Bakhita de Béro, Sainte Marie Auxiliatrice de Béti et au Centre de Formation de Bendoné. Certains réclament la création de nouvelles paroisses etc.

28. Mais il faut l'avouer, la recherche du personnel expatrié devient de plus en plus difficile et parfois onéreux. Cela doit nous convaincre que l'avenir de notre Église dépend en premier lieu de la promotion des vocations autochtones, aussi bien à la vie religieuse que sacerdotale. Comme nous le savons, ces vocations se font de plus en plus rares dans notre diocèse. L'une des causes du manque de vocations est sans doute le changement qu'a connu la région avec l'exploitation du pétrole qui a entraîné la déstabilisation des familles, premiers foyers vocationnels. Mais avons-nous pris des initiatives pour une pastorale vocationnelle adaptée à cette situation de crise ? C'est la question qui se pose à nous et à laquelle nous devons trouver ensemble une solution car la promotion des vocations n'est pas une affaire exclusive de la commission diocésaine des vocations mais exige un sérieux travail à tous les niveaux, en particulier au niveau des familles, des communautés chrétiennes, des mouvements et des équipes pastorales.

29. L'inculturation de l'Évangile entendue dans le sens de l'évangélisation en profondeur demeure un défi majeur. Après des décennies du travail d'évangélisation, il y a encore des domaines culturels qui résistent à la pénétration de l'Évangile. Nous pouvons citer entre autres l'initiation traditionnelle masculine et féminine (excision), le mariage coutumier, les funérailles traditionnelles et la croyance à la divination et à la sorcellerie.

30. L'initiation traditionnelle persiste en de nombreux endroits. Malgré qu'elle ait perdu sa valeur d'autan sous l'influence de la modernité et de l'argent, certains y trouvent encore un repère d'identité culturelle. Qu'il s'agisse de l'initiation pour les garçons (Lao, Yondo, beul et autres) ou de l'initiation pour les filles incluant l'excision (Bayan) ou sans excision (mage), leur résurgence ces derniers temps suscite un engouement tel que certains jeunes désertent l'école et la catéchèse pour s'y rendre. Le cas des chrétiens, parfois nouvellement baptisés, qui se font initiés constitue une matière à réflexion pour nos équipes pastorales car c'est au fond notre initiation chrétienne qui est ainsi remise en question. Notre catéchuménat prépare-t-il des simples baptisés ou des chrétiens solides dans leur foi ? Et comment faire face à l'excision qui, à cause du poids de la tradition et sous fond d'ignorance, continue à se pratiquer dans certains endroits ?

31. À cause du poids de la tradition, de la surenchère de la dot et de son caractère progressif, le mariage coutumier constitue le principal empêchement à la célébration du sacrement de mariage pour de nombreux chrétiens et du coup les exclut de l'eucharistie. Certains baptisés ont peur du mariage sacramental car ils les trouvent trop exigeant. Puisqu'il exclut la polygamie et le divorce, d'autres pensent même que sa célébration est réservée aux chrétiens héroïques. La plupart de ceux qui s'engagent à le célébrer, ne le font pas pour sa valeur propre comme un sacrement qui donne une grâce spéciale aux époux pour mieux vivre leur amour et leur unité, mais comme un moyen d'accéder à l'un des sacrements de l'initiation chrétienne (le baptême, l'eucharistie ou la confirmation). Comment promouvoir la valeur et la beauté du mariage chrétien dans le cadre de la pastorale familiale ?

32. Les funérailles traditionnelles sont elles aussi un vaste domaine à évangéliser. En dehors des dépenses colossales qu’elles occasionnent de manière à appauvrir davantage les familles endeuillées, des pratiques nouvelles engendrées par les cultures urbaines qui entourent un décès, rendent complexe le problème et mérite de notre part un discernement évangélique. Nous ne devrons pas perdre de vue que nous célébrons les funérailles chrétiennes pour professer notre foi et notre espérance en la résurrection du Christ et des morts, pour demander dans la prière le secours spirituel de Dieu en faveur du défunt, pour rendre honore à son corps qui était le temple de l’Esprit Saint et pour encourager et soutenir matériellement et surtout spirituellement les parents endeuillés. Comment lutter contre les pratiques contraires à la dignité humaine et donner de l’importance aux funérailles chrétiennes ?

33. La croyance à la divination et à la sorcellerie se nourrit de l’ignorance, de la misère et de la situation socio-économique difficile que nous vivons. La pauvreté pousse certaines personnes à démissionner de leur responsabilité. Elles croient que la cause de leur malheur c’est le riche voisin ou celui qui réussit mieux qu’eux dans le commerce ou dans les travaux champêtres et qu’ils accusent facilement de sorciers. En cas de maladie, on recourt aux devins et aux charlatans qui « exploitent la crédulité et la naïveté des gens, ainsi que leur penchant naturel à croire le mal plutôt que le bien, et ruinent d’innombrables familles qui dépensent jusqu’au dernier sous pour obtenir une guérison souvent impossible ».<sup>9</sup> En plus de cela, les accusations de sorcellerie créent des divisions et de rancunes entre les gens. Ces phénomènes qui brisent la communion n’épargnent pas les chrétiens. Nous avons là un grand défi à relever et la solution réside dans l’approfondissement de la foi de nos fidèles.

34. Nos communautés chrétiennes se plaignent souvent du bon nombre de néophytes qui font des efforts louables durant le temps de catéchuménat, mais sous prétexte d’avoir tout reçu disparaissent ou abandonnent la pratique religieuse après la réception des sacrements de l’initiation chrétienne. Cette situation nous amène à être plus sérieux et plus rigoureux dans la préparation des candidats aux sacrements d’initiation chrétienne et dans leur sélection avec le concours de la communauté chrétienne dont ils sont membres.

35. Faire un bon choix des catéchistes et les former sur leur vocation et leur ministère s’avèrent absolument nécessaire si nous voulons que les catéchumènes soient bien préparés aux sacrements de l’initiation chrétienne. Mais comme vous les savez, la situation de nos catéchistes n’est pas partout brillante. À coté des gens consciencieux et responsables dont la collaboration est précieuse pour l’annonce de l’évangile, il y a dans l’ordre des catéchistes, pour ainsi dire, un bon nombre des buveurs et des gens incapables de se prendre en charge matériellement. D’autres démotivés, se plaignent à tort ou à raison du manque de soutien de la part de leur communauté et ont souvent du mal à comprendre le sens du bénévolat. D’autres encore s’accrochent à la fonction du catéchiste pour d’autres motifs. Même âgés, ils acceptent difficilement de céder leur place aux jeunes et sont souvent un poids pour les communautés. Tout cela fait que les jeunes ne se sentent pas attirés par la vocation et le ministère du catéchiste. Comment faire comprendre l’importance de ce service pour la transmission de la foi ?

## **2.2 Défis à relever dans le domaine de la pastorale de la célébration de la foi**

---

<sup>9</sup> Meinard HEBGA, *Sorcellerie chimère dangereuse*, p. 288-289.

36. De nombreux défis restent à relever ensemble pour rendre nos célébrations plus dignes, plus ferventes et plus participatives. La dignité de nos célébrations liturgiques dépend entre autres de la dignité de nos lieux de culte qui ne doivent pas être confondus à nos lieux de cultes traditionnels où la propreté n'est pas le souci principal. La chapelle est le symbole de la présence de Dieu au milieu de son peuple, le signe qui indique qu'il existe une communauté chrétienne dans le village. La propreté que nous y mettons doit traduire le respect que nous avons envers la sainteté, la dignité et la grandeur de notre Dieu. Malheureusement je constate que de nombreuses communautés chrétiennes dans nos villages n'ont pas de chapelle digne pour prier. On trouve beaucoup de chapelles totalement ou à moitié écroulées, mais personne ne se soucie de les reconstruire. D'autres s'efforcent d'en construire une, mais s'arrêtent au niveau du chainage et si même la toiture est mise, elles restent sans portes et sans fenêtres.

37. Beaucoup d'efforts restent à faire pour que nos célébrations liturgiques aident les uns et les autres à prier. À certains endroits ou à certaines occasions, ces célébrations sont trop bruyantes. Les chorales chantent et jouent plus pour danser que pour aider la communauté à prier. Le temps mis pour la quête suivie quelquefois de procession d'offrandes est si long qu'on a l'impression de mettre entre parenthèse l'eucharistie pour assister à un concert de danses folkloriques. Il y a une nécessité de former nos chorales sur leur rôle dans la liturgie et au sens de la modération. Nous devrions aussi former nos fidèles au sens du silence et à la place du silence dans la liturgie. Car c'est dans le silence et parfois même par le silence que Dieu nous parle.

38. Le dimanche est pour nous "le Jour du Seigneur", le jour où l'on célèbre la résurrection du Christ qui est le centre de notre foi chrétienne. Le Jour du Seigneur est de la manière la plus authentique le Jour de l'homme, appelé à imiter le repos de Dieu en se libérant des autres occupations pour louer et glorifier Dieu pour tous ses bienfaits à son égard (cf. Gn 2,2-3 ; Ex 3, 12). En principe, les chrétiens se rassemblent le dimanche pour participer à l'eucharistie célébrée par un prêtre. Mais dans de nombreux villages éloignés du centre de la paroisse, les communautés chrétiennes se réunissent pour la célébration de la Parole de Dieu appelée la prière du dimanche sans prêtre. Cette célébration présidée par le catéchiste ou un autre responsable de la communauté est un moyen pour maintenir vivantes les communautés chrétiennes longtemps privées de l'eucharistie. Cependant, certains chrétiens ne comprennent pas bien le sens de cette célébration. Ils sont souvent absents ou viennent avec un grand retard à cette célébration dominicale sans prêtre. Dans d'autres villages, si le catéchiste est absent ou occupé, il n'y a même pas de prière. C'est un défi pour nous de former les chrétiens à l'importance de cette célébration et surtout à l'importance de l'écoute de la Parole de Dieu pour leur vie personnelle et pour la vie de leur communauté.

Dans certains villages, le dimanche est retenu comme le jour de marché hebdomadaire ou le jour où certains chefs convoquent les gens pour régler les conflits et rendre le jugement. Cela perturbe souvent la prière ou la messe dominicale. Puisque la liberté de culte lui est reconnue, il revient à la communauté chrétienne elle-même de prendre conscience de cette situation et de défendre son droit de prier le dimanche.

## 2.3 Défis à relever dans le domaine de la pastorale sociale

### *L'Église vue comme une ONG*

39. Le service de la charité par laquelle l'Église témoigne sa foi en Dieu qui aime tout homme et prend soin de lui, n'est pas souvent bien compris par tous. Le diocèse a beaucoup investi pour lutter contre la pauvreté. Malheureusement, la situation socio-économique des populations qui, il est vrai, dépend aussi de la stabilité du pays et de son niveau de développement n'a pas beaucoup changé. Mais ce qui est grave c'est le fait que l'engagement de l'Église dans le domaine social ne soit pas bien compris, en particulier par ceux qui perçoivent l'Église uniquement à travers ses activités caritatives et de développement. Ils ont tendance à réduire l'Église à une ONG ou à une institution riche à qui on demande de faire toujours davantage, et de faire même des choses qui dépassent ses compétences et ses moyens.

40. Nos actions caritatives ont aussi créé une mentalité d'assistanat difficile à combattre. Quand on parle du Belacd par exemple, on s'attend tout de suite à recevoir quelque chose. Quand on demande à être employé au Belacd, c'est comme si on demandait à être embauché par une ONG quelconque dont on peut tirer profit. En plus de cela, les bénéficiaires tout comme certains agents ignorent d'où vient l'argent que l'on investit pour les activités caritatives et de développement. D'autres croient que les réalisations du Belacd n'ont rien à voir avec à la foi chrétienne. On est arrivé à une certaine séparation entre évangélisation et promotion humaine, entre foi et développement. Cette mentalité est à la base de la gestion catastrophique et sans impact de certains projets financés de l'extérieur et a contribué à donner une image négative au Belacd. D'ailleurs la plupart des diocèses se sont aperçus que leur Belacd s'éloignait de leur mission première et ont entrepris des réformes voire même leur fermeture pour un certain temps.

41. Nous devons donc revenir au modèle traditionnel de Caritas et au service de la charité qui est une composante essentielle de la mission de l'Église. Le service de la charité regarde tous les membres de l'Église. C'est pourquoi le défi principal que nous devons ensemble relever est celui-ci : à l'exemple de la première communauté chrétienne (Ac 2, 41-47), comment mobiliser les fidèles à la mise en commun des biens pour lutter contre la pauvreté et pour un partage selon les besoins des membres ?

### *Lutte contre la pauvreté*

42. La lutte contre la pauvreté est un long combat et un défi majeur à relever car comme nous dit Jésus, « les pauvres vous en aurez toujours » (Jn 12, 8). Comme nous le savons, alors que beaucoup de Tchadiens ont fondé leur espoir sur le pétrole dont l'exploitation doit contribuer à sortir le pays du sous-développement, nous nous rendons compte aujourd'hui que cette richesse naturelle n'a pas amélioré de manière significative les conditions de vie de nos populations comme s'il s'agissait d'une manne maudite. Au contraire, avec le licenciement en masse des ouvriers après la première phase des travaux et la baisse du prix de pétrole en ces dernières années, l'espoir qu'a soulevé la découverte de cette manne s'est peu à peu volatilisé pour laisser la place aux désillusions. Les signes de pauvreté sont là sous nos yeux pour nous le prouver : de nombreux jeunes désœuvrés, des familles déstabilisées, le monde rural

désorganisé, l'environnement pollué, etc. Nous ne savons pas encore toutes les conséquences que la population aura à endurer dans l'avenir avec l'exploitation du pétrole.

#### *L'éducation*

43. L'éducation des enfants et des jeunes dans le contexte actuel de crise de valeurs et de déstabilisation du système scolaire avec son corollaire de baisse de niveau mérite notre attention. Le mal qui ronge le système éducatif tchadien est si grave que les acteurs impliqués dans ce secteur, à savoir les gouvernants, les professionnels de l'éducation, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, tous se plaignent sans que chacun ne reconnaissance véritablement sa part de responsabilité. On assiste impuissants à la descente aux enfers de l'école qui devient de plus une fabrique des illettrés et des incompétents. Et que dire de la situation des élèves dans des écoles où aucun maître n'est formé à la pédagogie de l'enseignement ? Face à un gigantesque problème comme celui de l'éducation qui semble ne pas avoir pour l'immédiat de solution, notre Église ne peut rester indifférente. Pour nous chrétiens, aucune raison ne peut nous amener à démissionner devant ce qui constitue le fondement de tout développement humain, social et économique. Nous sommes au service des pauvres et les pauvres ne sont pas seulement ceux qui sont privés des biens matériels pour vivre dignement ou privés de santé. Les pauvres sont aussi ceux qu'on manipule parce qu'ils sont ignorants ou qu'on opprime parce qu'ils n'ont aucun pouvoir. Aussi, lutter contre l'ignorance par notre engagement dans l'éducation des enfants et des jeunes, fait partie de notre mission évangélisatrice.

#### *Droits humains et Justice et paix*

44. Avec l'avènement de la démocratie et du multipartisme, la situation des droits de l'Homme n'a pas si évolué qu'on le pense. La population est quotidiennement victime des amendes et des taxes arbitraires, de rackets de toutes sortes, en particulier lors des marchés hebdomadaires. Les chefs traditionnels qui sont sensés protéger leur population sont souvent complices des autorités administratives et de ceux qui ont de l'argent pour extorquer leurs sujets. Les gens ont le sentiment d'être abandonnés par ceux qui sont censés les protéger et défendre leurs droits élémentaires.

45. Le cas le plus frappant dans notre diocèse est le conflit éleveurs et agriculteurs. Malgré l'effort qui a été fait par les comités de dialogue pour promouvoir une cohabitation pacifique entre éleveurs et agriculteurs, le conflit persiste dans la région du Logone oriental, du moins dans sa partie que comprend le diocèse de Doba. Avec la présence massive et provocante des troupeaux de bœufs dans toute la zone en ces derniers temps, on enregistre de nombreux conflits qui occasionnent de pertes en vies humaines. On crie à tout bout du champ que l'agriculture et l'élevage sont les deux mamelles de l'économie tchadienne. Mais nous constatons qu'il manque une réelle volonté politique de résoudre de manière radicale ce conflit récurrent pour que les deux secteurs, de l'élevage et de l'agriculture, soient protégés de manière égale et se développent de manière harmonieuse et bénéfique. Le problème devient de plus en plus complexe avec des éleveurs nomades qui tendent à se sédentariser et ne remontent plus vers le nord pendant la période de travaux champêtres comme ce fut le cas autrefois. Un phénomène étrange que l'on observe aussi ce dernier temps, c'est le fait que certains éleveurs font paitre leur troupeau la nuit, obligeant les paysans à passer la nuit dans

leurs champs s'ils veulent espérer avoir un peu de récoltes pour leur survie. Nous avons là des germes de conflit et de violence. C'est pourquoi le conflit éleveurs et agriculteurs est un défi de taille à relever dans notre pastorale.

## **2.4 Les défis liés aux moyens d'évangélisation**

### *Moyens financiers*

46. Le diocèse s'est engagé depuis des années sur le chemin de la prise en charge mais il subsiste encore des incompréhensions, des réticences voire même des oppositions au discours sur la prise charge aussi bien de la part des agents pastoraux que des autres fidèles. On évoque la pauvreté des gens qui peinent à réaliser ce qu'on leur demande et toujours plus. D'autres continuent à entretenir la mentalité d'assistanat par un paternalisme ou un maternalisme qui fait croire que les gens sont pauvres et qu'il leur faut tout donner gratuitement. Notre manière de gérer les ressources de la paroisse et les moyens mis à notre disposition pour le ministère comme une propriété personnelle peut aussi être un obstacle à la compréhension de la prise en charge.

47. Pour ceux qui attendent encore tout de l'extérieur pour réaliser tel ou tel projet, il est temps de leur faire comprendre qu'on aide une personne pour qu'elle grandisse et non pour qu'elle demeure éternellement mineure. En plus, nous ne pouvons pas transformer nos bienfaiteurs en débiteurs et les obliger à nous donner l'aide que nous demandons.

48. Le denier de culte, la dime et les quêtes du dimanche surtout en ville sont les principales sources de revenu d'une paroisse. Mais le pourcentage des fidèles surtout des chrétiens qui contribuent à la vie de l'Église en donnant leur denier de culte ou leur dime reste encore très faible. Certains fidèles sont même indifférents à la mise en commun des biens et d'autres s'indignent de la contribution qu'on exige d'eux pour participer aux rencontres ou sessions de formation. Cela nous montre clairement qu'il y a du travail à faire pour combattre la mentalité d'assistanat et pour développer le sens de l'appartenance à l'Église chez les fidèles.

49. En plus de cela, les biens communautaires sont quelques fois mal gérés voire détournés au niveau des CEB, des mouvements et même des paroisses. Certains n'ont pas, comme on dit, la culture de redevabilité, c'est-à-dire ils ne se sentent pas obligés de rendre compte à la communauté de la gestion des biens qui leur sont confiés. Comment arriver à une gestion transparente des biens pour que nous puissions collaborer sur la base de la confiance comme nous le demande Jésus : « celui qui est digne de confiance dans une toute petite affaire est digne de confiance dans une grande. Celui qui est trompeur dans une petite affaire, est trompeur aussi dans une grande. » (Lc 16,10). Comment faire comprendre aux communautés chrétiennes qu'elles doivent aussi participer à la maintenance et à l'entretien des structures mises en place pour l'évangélisation? C'est là aussi un grand défi qui nous attend et que nous devons relever ensemble dans les limites de nos possibilités.

### *La famille*

50. Première cellule de la société et de l'Église, la famille est une réalité universelle et sacrée fondée sur le mariage, c'est-à- dire sur l'alliance entre un homme et une femme. Elle est le lieu d'accueil, de protection et de développement de la vie, le lieu d'expérience de l'amour et de partage, de rappel de souvenirs, de transmission des valeurs morales et spirituelles, de

célébration des événements heureux et malheureux. En somme, elle est le lieu d'humanisation et de socialisation. En Afrique, la famille occupe une place si importante que l'individu ne peut se réaliser en dehors d'elle. Il peut compter sur son soutien et sa solidarité en cas de difficultés tout comme l'individu doit défendre les intérêts de sa famille et contribuer à sa renommée et à sa prospérité. Par son importance, la famille est donc une des priorités majeures dans l'évangélisation et notre Projet Pastoral Diocésain a fait une place de choix à la pastorale familiale.

51. La famille chrétienne en tant qu'« Église domestique », doit devenir « une cellule puissante de témoignage chrétien, dans la société marquée par des mutations rapides et profondes ».<sup>10</sup> Pour cela, la famille chrétienne doit trouver son inspiration dans la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph qui est la famille prototype et exemplaire de toutes les familles chrétiennes. C'est sur de telles familles que doit s'enraciner notre pastorale vocationnelle.

52. Mais les familles aujourd'hui, qu'elles soient chrétiennes ou non, traversent des crises de toute sorte. Elles sont au tant fragilisées par la dégradation des valeurs traditionnelles que par les effets pervers de la modernité et de la mondialisation. Dans notre région, de nombreuses familles ont été déstabilisée par les conséquences négatives de l'exploitation du pétrole, secouées par la crise économique que traverse le pays, détruites par les méfaits de l'alcool et éprouvées par une maladie incurable de l'un de ses membres. Les parents ont du mal à transmettre les valeurs à leurs enfants car l'éducation est rendue plus exigeante et complexe en raison de la situation socio-culturelle actuelle et de la grande influence des médias. Les familles trouvent difficilement un espace pour un dialogue franc et fructueux entre les époux et pour éduquer leurs enfants autour d'un foyer comme ce fut le cas autrefois. Comment accompagner les familles à assumer leur vocation ?

#### *Les Communautés Ecclésiales de Base*

53. À l'instar des autres diocèses du Tchad, le diocèse de Doba a fait sienne l'option du synode d'Afrique sur les Communautés Ecclésiales de Base (CEB)<sup>11</sup>. Selon le Pape Jean-Paul II, les CEB sont « des groupes de chrétiens qui, au niveau familial ou dans un cadre restreint, se réunissent pour la prière, la lecture de l'Écriture, la catéchèse ainsi que le partage de problèmes humains et ecclésiaux en vue d'un engagement commun. Elles sont un signe de la vitalité de l'Église, un instrument de formation et d'évangélisation, un bon point de départ pour aboutir à une nouvelle société fondée sur la "civilisation de l'amour" ».<sup>12</sup> Pierre angulaire de l'édifice ecclésial, la CEB n'est donc pas tout simplement une subdivision de la paroisse, elle se veut l'Église-Famille de Dieu " à la base". Par sa composition, hommes et femmes de

<sup>10</sup> JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n. 92.

<sup>11</sup> Cf. JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n.89 : « Les Pères ont reconnu d'emblée que l'Église Famille ne pourra donner sa pleine mesure d'Église que si elle se ramifie en communautés suffisamment petites pour permettre des relations humaines étroites. Ces communautés ont été caractérisées de manière synthétique par l'Assemblée: elles devront être d'abord les lieux de leur propre évangélisation, pour porter ensuite la Bonne Nouvelle aux autres; elles devront donc être des lieux de prière et d'écoute de la Parole de Dieu, de responsabilisation des membres eux- mêmes, d'apprentissage de la vie en Église, de réflexion sur les divers problèmes humains à la lumière de l'Évangile. Et surtout on s'y efforcera de vivre l'amour universel du Christ, qui surpassé les barrières des solidarités naturelles des clans, des tribus ou d'autres groupes d'intérêt ».

<sup>12</sup> JEAN-PAUL II, *Redemptoris Missio*, n. 51.

tout âge et de toute catégorie sociale, la CEB se veut un rassemblement de ceux qui sont convoqués par Dieu à devenir son peuple ou sa famille. La CEB est le lieu où l'on apprend à partager les biens matériels mais aussi et surtout à partager la Parole de Dieu, à prier et à partager les joies et les peines dans un esprit de fraternité et de communion. Elle est le lieu où l'on se met à l'écoute réciproque et où l'on prend des responsabilités pour faire croître la communauté et transformer son milieu. C'est dans la CEB que les chrétiens apprennent à grandir dans la foi, l'espérance et la charité. Comme le dit le pape Benoît XVI, les CEB sont pour les laïcs des cadres porteurs pour entretenir la flamme vivante de leur baptême, pour continuer à former leur conscience chrétienne et se soutenir mutuellement dans la lutte pour la justice et la paix.<sup>13</sup> Les CEB sont donc pour nous utiles pour l'évangélisation, l'approfondissement de la foi des fidèles et pour la promotion intégrale de l'homme.

54. Un sérieux travail a été fait par le passé pour la mise en place des CEB et la formation de leurs responsables et animateurs. Mais beaucoup reste encore à faire pour que ces petites communautés chrétiennes deviennent véritablement des lieux de rencontre de formation des familles chrétiennes, le lieu où l'on vient pour écouter la Parole de Dieu et vivre les valeurs telles que la fraternité, « l'attention à l'autre, la solidarité, la chaleur des relations, l'accueil, le dialogue et la confiance ». <sup>14</sup> En effet, par manque de suivi et de formation continue des animateurs et des responsables, les CEB mises en place fonctionnent tant bien que mal. Si en ville la rencontre hebdomadaire est assez régulière, en milieu rural les CEB n'existent que de nom car leurs membres éprouvent des énormes difficultés à tenir cette rencontre hebdomadaire absolument nécessaire pour la vie de la communauté. Pour les CEB en milieu rural, il nous faut inventer un nouveau style de fonctionnement qui correspond au rythme de vie des gens dans les villages.

55. D'autres difficultés entravent leur fonctionnement tels que le découragement de certains membres à cause des détournements d'argent, l'absence notoire des jeunes et la réticence des cadres chrétiens à devenir membres des CEB, la difficulté de renouveler le mandat des responsables qui s'accrochent à leur fonction comme s'il s'agissait de la chefferie traditionnelle. Autre problème est la difficulté liée à la compréhension même de ces petites communautés. Certains risquent de transformer les CEB en associations de solidarité dont les activités dominantes sont le travail communautaire, les cotisations des membres, le soutien mutuel en cas de malheurs etc. À tout cela s'ajoutent le manque de suivi des CEB par les agents pastoraux et en particulier par les prêtres généralement peu nombreux. Nous avons ici également un grand défi à relever : comment redynamiser les CEB pour qu'elles deviennent le lieu d'auto-évangélisation de ses membres et une cellule importante de témoignage évangélique dans nos quartiers ou villages?

#### *Les mouvements et associations*

56. Dans les mouvements apostoliques et les associations à caractère religieux, « les fidèles laïcs y trouvent, en effet, une occasion privilégiée d'être le levain dans la pâte (cf. Mt 13, 33), notamment en ce qui concerne la gestion du temporel selon Dieu et le combat pour la promotion de la dignité humaine, la justice et la paix » (*Ecclesia in Africa 101*). De nombreux

---

<sup>13</sup> Cf. BENOÎT XVI, *Africæ Munus*, n. 131.

<sup>14</sup> JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, n.63.

mouvements existent dans le diocèse et pour nous c'est un signe du dynamisme des fidèles qui veulent s'unir pour vivre l'évangile et en témoigner. Nous comptons parmi les mouvements d'adultes la Légion de Marie, Le Rew Nodji, l'Union des Cadres Chrétiens du Tchad (UCCT), Kotar Ya Sainte Thérèse, Kotar Ya Marie et Foyer Chrétien. Parmi les mouvements des jeunes nous pouvons citer les Scouts, les Guides, la JEC et les mouvements d'enfants comme Kemkogui, mais aussi les Louveteaux et les Jeannettes qui sont respectivement les branches de scoutisme et du guidisme destinés aux enfants. Nous avons aussi dans le diocèse des confraternités tels que le Tiers Ordre franciscain, la Jeunesse franciscaine, la Fraternité Cana etc. D'autres mouvements ou confraternités qui n'existent que dans quelques paroisses se cherchent et le statut de certains d'entre eux n'est pas tout à fait clair : Dene Nodji, Jeunesse Chrétienne catholique (JCC), Per Koo lo ou Lumière, Organisation de l'unité chrétienne (OUC) etc. Chaque mouvement a son but, sa spiritualité et ses moyens d'action et chacun est libre d'adhérer à un mouvement de son choix pourvu que cela l'aide à grandir dans sa vie chrétienne. En effet les mouvements d'Église comme toute association des fidèles visent « à favoriser une vie plus parfaite, à promouvoir le culte public ou la doctrine chrétienne, ou à exercer d'autres activités d'apostolat, à savoir des activités d'évangélisation, des œuvres de piété ou de charité, et l'animation de l'ordre temporel par l'esprit chrétien ».<sup>15</sup>

57. Les mouvements qui existent partout dans nos paroisses sont une force pour notre Église. Mais il faut veiller à ce qu'ils travaillent dans un esprit de solidarité et de complémentarité au lieu de se livrer à des concurrences malsaines pour le recrutement de leurs membres. Certains mouvements mettent en avant la cotisation des membres au lieu de se préoccuper en premier lieu de leur formation pour qu'ils connaissent bien l'objectif et les principes de leur mouvement. On constate aussi que quand survient le détournement d'argent dans un mouvement, les membres se découragent et dans certains endroits c'est la cause principale du non fonctionnement de certains mouvements.

### *Les jeunes*

58. Nous célébrons chaque année de nombreux baptêmes parmi lesquels de nombreux jeunes garçons et filles. Les jeunes et les enfants sont suffisamment nombreux au sein de notre Église, en particulier dans les mouvements et les chorales. Mais parmi les jeunes, très peu s'engagent réellement à prendre les responsabilités dans leurs communautés de base. Certains réclament la formation, mais se bloquent quand il s'agit de contribuer financièrement à leur propre formation sous prétexte qu'ils n'ont pas d'argent, alors que les mêmes jeunes dépensent inutilement pour la boisson, le téléphone ou d'autres choses semblables. D'autres vivent au jour le jour sans un réel projet de vie. En milieu rural, une bonne proportion des jeunes n'est pas scolarisée. Si par surcroit, ils n'aiment pas le travail de la terre, l'exode rural leur apparaît comme la seule alternative et les jettent dans une aventure incertaine avec tous les risques que nous connaissons. Les jeunes, dans leurs différentes catégories, scolarisés ou non-scolarisés, célibataires ou mariés, méritent d'être compris et accompagnés dans leur projet de vie. Dans la situation actuelle de notre pays où l'avenir des jeunes semble

---

<sup>15</sup> *Code du Droit canonique*, n. 298.

hypothéquer, comment les aider à ne pas basculer dans la violence, dans l'alcool ou la drogue ?

#### *Les femmes*

59. Dans notre société, ce sont en général les femmes qui font des énormes sacrifices pour faire vivre la famille dans des moments difficiles. De même dans l'Église, elles sont partout présentes dans les différents domaines d'activités apostoliques et ce sont elles qui contribuent en grande partie par leurs biens et leurs services à faire vivre nos communautés chrétiennes. Mais nombreuses d'entre elles sont analphabètes et sont encore victimes des coutumes et pratiques qui les privent de leurs droits et du respect qui leur est dû<sup>16</sup>. Elles sont souvent victimes de violences conjugales. Beaucoup d'entre elles, sans faute de la part, se retrouvent dans une situation matrimoniale qui les privent des sacrements et en particulier de l'eucharistie. Nous devons continuer à lutter contre toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme et promouvoir sa dignité. Les femmes doivent être formées au tant que les hommes pour être davantage responsabilisées dans nos communautés.

#### *Les cadres chrétiens*

60. Même s'ils sont plus discrets et moins nombreux à fréquenter nos célébrations et nos communautés, les cadres chrétiens sont conscients de leur appartenance à l'Église. Mais certains n'ont d'autre culture religieuse que celle acquise lors de la formation catéchétique de base. D'autres sont dans une situation matrimoniale irrégulière qui les empêche de donner un bon témoignage de vie chrétienne. En outre, les cadres chrétiens ne sont pas suffisamment organisés et ont encore du mal à s'insérer comme chrétiens dans la réalité politique complexe du Tchad. L'Église au Tchad qui a pris réellement forme avec le Concile Vatican II a plutôt donné la priorité à la formation des catéchistes qu'aux cadres chrétiens. Cependant, ceux-ci constituent une force pour l'Église. Il leur faut une formation adaptée qui leur permettra de s'engager dans la vie sociale comme sel et lumière et pour prendre des responsabilités au sein de nos paroisses et communautés.

#### *Les agents pastoraux*

61. Nous les agents pastoraux, en particulier prêtres, religieux et religieuses, notre témoignage de vie de fraternité et d'unité doit être un stimulant pour les autres membres de l'Église-Famille de Dieu. Mais nous savons par expérience combien il est parfois difficile de vivre en communauté et de travailler en équipe si chacun ne se surpassé pas ou ne sacrifie pas son point de vue personnel pour le bien commun que nous poursuivons. Le constat que le pape François fait à ce sujet doit nous interroger tous. Il disait en effet, « cela me fait très mal de voir comment, dans certaines communautés chrétiennes, et même entre personnes consacrées, on donne de la place à diverses formes de haine, de division, de calomnie, de diffamation, de vengeance, de jalousie, de désir d'imposer ses propres idées à n'importe quel prix, jusqu'à des persécutions qui ressemblent à une implacable chasse aux sorcières. Qui voulons-nous évangéliser avec de tels comportements ? ». <sup>17</sup> Certaines communautés chrétiennes restent encore négativement marquées par le passage de tel ou tel prêtre, de tel ou tel religieux ou de

---

<sup>16</sup> Cf. JEAN-PAUL II, *Ecclesia in Africa*, 82.

<sup>17</sup> FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, 100.

telle ou telle religieuse dont le comportement a jeté de trouble dans les esprits. Il nous revient de relever le défi d'un vrai témoignage missionnaire. Comme dit Saint Paul, « pour que notre ministère ne soit pas exposé à la critique, veillons à ne scandaliser personne en rien » (2Co 6, 3).

### **III. AGIR ENSEMBLE : QUELQUES ORIENTATIONS PASTORALES**

#### **3.1 Dans le domaine de la pastorale de l'annonce**

##### *Promotion des vocations*

62. La Promotion des vocations par la prière, le témoignage de vie et le service d'accompagnement est une des priorités pastorales. La première consigne que le Christ a donné à ses disciples quand il les a envoyés en mission c'est de « Prier le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers à sa mission » (Lc 10, 2). Prier pour les vocations est un devoir pour nous agents pastoraux sur qui repose le poids de la tâche apostolique. Prier pour les vocations est aussi un devoir pour les communautés chrétiennes, notamment pour celles qui se rassemblent pour la célébration dominicale en l'absence du prêtre. Car une telle célébration se fait dans l'attente et dans l'espérance qu'un jour le prêtre y passe pour célébrer l'eucharistie.

63. Le témoignage de vie demeure un élément attractif pour les jeunes qui désirent suivre le Christ comme nous. Les jeunes ne peuvent s'engager à consacrer leur vie pour le Seigneur que s'ils découvrent en nous la joie de servir les autres, de vivre la communion, d'aimer notre vie de prêtres ou de religieux et religieuses. Le service d'accompagner les jeunes pour les aider à faire un discernement sérieux sur leur choix de vie nous incombe tous. Toutes nos activités pastorales doivent avoir une dimension vocationnelle car le Christ que nous annonçons appelle tous les hommes à reconnaître le projet d'amour de Dieu sur eux et à y répondre en s'engageant à le servir sous une forme ou sous une autre. Nous devons prendre des initiatives pour l'éveil des vocations dans nos paroisses. Certaines paroisses ont pris l'initiative de créer des foyers des garçons et certaines communautés religieuses des foyers des filles. De tels foyers, même s'ils n'ont pas directement un but vocationnel, offrent un cadre propice pour améliorer le niveau scolaire des jeunes et pour leur donner une formation chrétienne de base. Ils correspondent à un réel besoin dans le contexte actuel de crise de l'école et d'éducation. J'encourage les autres équipes pastorales et les autres communautés à réfléchir à de telles possibilités.

64. La même attention devra être portée envers les petits et les grands séminaristes de nos différentes paroisses. Durant les vacances ou les congés, ils ont besoin d'un suivi et il faut leur donner la possibilité de se rencontrer et d'échanger avec eux. Il nous revient aussi de sensibiliser les communautés chrétiennes à la prise en charge progressive de nos petits, moyens et grands séminaires.

##### *La formation des leaders de communautés*

65. La formation chrétienne des fidèles en général et des leaders des communautés en particulier demeure une priorité pour le diocèse si nous voulons que l'Évangile s'enracine dans nos réalités culturelles et sociales. Au niveau diocésain nous voulons redonner vie au CEDIFOP (Centre Diocésain de Formation Permanente). À cet effet, nous avons mis en place

une Équipe de Formation Permanent dont la mission principale est d'organiser la formation biblique, théologique et pastorale du personnel apostolique et des laïcs, en particulier les cadres chrétiens et les leaders des communautés chrétiennes en vue de renforcer leurs capacités à relever les défis de notre Église-Famille de Dieu qui est à Doba.

66. Cette formation au niveau diocésain, n'enlève en rien aux formations qui se donnent au niveau de chaque paroisse pour approfondir la foi des fidèles. La formation doctrinale des chrétiens après le baptême est un manque à combler. À ce niveau, il nous faut de la créativité et de l'audace pour proposer un contenu de formation en nous inspirant du *Catéchisme de l'Église Catholique* pour aider les chrétiens dont certains n'ont pour seule connaissance que ce qu'ils ont appris durant le temps de catéchuménat.

67. Mis à part les animateurs et les responsables des CEB et des mouvements d'Église, la formation des catéchistes s'avèrent particulièrement nécessaire. C'est à eux que revient en général la tâche d'initier les catéchumènes de plus en plus nombreux au mystère du Christ. Nous devons mettre l'accent sur la beauté et la grandeur de leur vocation et valoriser le service qu'ils rendent au sein des communautés chrétiennes. Je sais que chaque paroisse s'organise à sa manière pour motiver les catéchistes qui se donnent sérieusement au travail. Il nous faut réfléchir sur une pratique commune au niveau diocésain en ce qui concerne l'aide à apporter aux catéchistes qui enseignent. Là où c'est possible il faut encourager les femmes à s'engager dans ce service fondamental pour la communauté, car il n'est dit nulle part que le travail de catéchiste est réservé uniquement aux hommes.

68. Les catéchistes, les animateurs et responsables de CEB, les responsables des mouvements, les chorales, les jeunes etc. Chacun réclame la formation. Vouloir être formé pour mieux assumer sa responsabilité au sein de la communauté est un bon et légitime désir. Mais la formation a un prix qu'il faut accepter de payer. Certes, il revient à la paroisse ou au diocèse d'organiser la formation. Mais il faut que chacun accepte de se former en se rendant disponible, en sacrifiant son temps et en contribuant avec ses ressources propres à cette formation. Payer de sa poche pour sa propre formation n'est jamais de l'argent jeté.

### **3.2 Dans le domaine de la pastorale liturgique et sacramental**

#### *Formation liturgique*

69. Au niveau diocésain tout comme au niveau paroissial, la formation liturgique des fidèles et en particulier des chorales et des autres ministres visera à promouvoir une participation pleine, consciente et active des fidèles aux célébrations liturgiques.<sup>18</sup> En ce qui concerne notre diocèse, je souhaite que l'accent soit mis sur la place du chant dans la liturgie, sur le sens du silence et du sacré.

70. Par ailleurs, la liturgie tout comme la catéchèse préparatoire aux sacrements de l'initiation chrétienne demeure le principal lieu d'inculturation de l'Évangile. Mais l'inculturation est un processus qui demande un grand sens de discernement. Elle suppose d'un coté une étude approfondie des éléments culturels pour voir dans quelle mesure ils peuvent enrichir nos rites afin de mieux comprendre, de mieux célébrer et de mieux exprimer notre foi. Et de l'autre

---

<sup>18</sup> Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, *Sacrosanto Concilium*, n. 14.

coté, il faut une bonne connaissance de la doctrine chrétienne dans le domaine où nous voulons faire l'inculturation. L'improvisation en la matière conduit souvent à une catastrophe.

#### *Messes d'action de grâce et les autres messes.*

71. Les célébrations des messes des récoltes sont d'abord une façon d'habituer les fidèles à savoir rendre grâce à Dieu pour les bienfaits reçus. Mais elles sont aussi un moyen pour la prise en charge des paroisses. Il faut craindre que certains ne le fassent uniquement dans le sens de prise en charge et y consacrent trop de temps au détriment des autres activités comme la formation ou les visites des communautés. Vu le nombre des communautés que comptent certaines paroisses et surtout quand le prêtre est seul, il faut une organisation plus rationnelle de ces messes d'action de grâce pour éviter de s'épuiser soi-même et surtout pour libérer du temps pour d'autres activités paroissiales toutes aussi importantes. Et puis, le prêtre se souviendra qu'il n'y a pas que les moments des récoltes à célébrer ; il y a aussi des semaines à bénir au moment opportun. En tout cas, nos programmations des activités pastorales doit tenir compte d'un certain équilibre si nous ne voulons pas être dispersés.

72. Certaines paroisses sont si étendues que si l'on se contente seulement des messes dominicales, on court le risque de priver pour longtemps certaines communautés chrétiennes de l'eucharistie. Comme cela se fait déjà dans certaines paroisses, j'encourage la célébration des messes en semaine dans les villages pour que ces communautés ne voient pas seulement le prêtre de passage quand il vient pour la messe de récoltes. En faisant ainsi, on donnera aussi l'opportunité aux personnes âgées ou malades qui ne peuvent faire de longue distance de participer à l'eucharistie.

#### *Sacrement de réconciliation*

73. Les retraites des carêmes sont devenues un moment propice pour les fidèles de traiter les conflits et de s'approcher du sacrement de réconciliation. Mais elles ont lieu une seule fois dans l'année. Aussi, nous risquons nous les prêtres d'habituer les fidèles à attendre seulement cette occasion pour se confesser si nous ne nous rendons pas disponibles pour les confessions dans les paroisses avec un horaire fixe par semaine. J'encourage les uns et les autres, surtout là où l'on réside de fixer un moment précis au cours de la semaine pour permettre aux fidèles d'accéder aux trésors de la réconciliation et les habituer à ce sacrement dont la fréquentation est souvent décriée.

#### *Sacrement du mariage*

74. Comment donner au sacrement de mariage la valeur qui lui revient en tant que sacrement d'alliance, d'amour et de vie ? Comme nous l'avons souligné ci haut, le mariage est le sacrement face auquel il y a trop de résistance comme s'il s'agit pour les époux de se mettre aux épaules un fardeau trop pesant. Et pourtant, à travers ce sacrement le Christ se rend présent dans la vie du couple pour lui donner la grâce de l'unité et renforcer son amour conjugal. C'est pourquoi, dans nos prédications et nos enseignements, nous devons souligner davantage la beauté de ce sacrement et son importance pour l'épanouissement des couples et des familles. Il nous faut faire naître dans les couples le désir de célébrer le sacrement de mariage pour sa valeur propre et non comme un moyen pour accéder à un autre sacrement.

#### *Le pèlerinage diocésain*

75. Le pèlerinage diocésain annuel de Bébo dans la paroisse de Béboto est un rendez-vous spirituel très important pour notre famille diocésaine. Certes, en ce qui concerne les structures d'accueil, nous ne sommes qu'au début. Nous espérons qu'avec la contribution annuelle de 500frs CFA par fidèle et avec l'aide de nos partenaires, nous pouvons progressivement améliorer ce lieu dédié à notre Dame de tous les peuples. Mais nous devons petit à petit nous habituer à prendre part à ce pèlerinage qui est un temps favorable pour nous mettre à l'écoute de la Parole de Dieu, pour prier, pour nous approcher du sacrement de la pénitence, bref pour faire une expérience de foi. Chacun doit comprendre que nous avons là une occasion pour renouveler notre engagement baptismal et pour renforcer nos liens de communion et de fraternité au sein de notre Église-Famille de Dieu qui est à Doba. La réussite de ce pèlerinage diocésain suppose une préparation spirituelle et matérielle de chaque fidèle et de chaque paroisse. Pour nous aider à son organisation, nous avons confié à l'équipe apostolique de Béboto la préparation matérielle et à la Commission diocésaine de catéchèse et de liturgie l'animation spirituelle et liturgique.

### **3.3 Dans le domaine de la pastorale sociale**

#### *Un esprit nouveau pour un partenariat nouveau*

76. Convaincue que la promotion humaine fait partie intégrante de sa mission évangélisatrice, notre Église continuera dans les limites de ses possibilités à lutter contre la pauvreté et la misère sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de lutter contre l'ignorance, la maladie, la faim, la soif, la discrimination et d'autres formes d'injustices et d'oppressions.

77. Les partenaires du Nord qui financent nos projets sociaux et de développement sont de plus en plus exigeants envers nous et parfois avec raison. Tout projet financé vise un impact. Si un projet n'a aucun impact, on a droit de s'interroger s'il a été bien réfléchi, s'il correspond à un besoin réel ou encore s'il a été bien géré et piloté. Et si à cela s'ajoute le manque de rapport financier, la méfiance est de taille et on ne peut qu'être exigeant pour les autres engagements qui suivront. En ce qui concerne quelques rares projets financés par nos partenaires, nous devons tirer les leçons du passé et être plus sérieux dans leur réalisation et leur suivi. Dans un premier temps, il faut respecter scrupuleusement l'intention des donateurs et ne jamais tomber dans la tentation d'utiliser à d'autres fins l'argent qui a été destiné pour un projet précis, à moins d'avoir une permission expresse du donateur. Pour nous aider dans ce domaine, nous prévoyons dans un deuxième temps mettre sur pied un *Comité diocésain d'étude et de suivi des projets*.

#### *La Caritas paroissiale*

78. L'amour de Dieu nous pousse à nous mettre au service de nos frères et sœurs comme de bons samaritains à travers les activités caritatives (cf. Lc 10,25-37) mais aussi comme des disciples qui travaillent à la promotion de la dignité humaine en développant en chaque personne sa capacité d'aimer, de servir et de se prendre en charge. Les Caritas paroissiales qui doivent nous aider à mieux nous organiser pour ce service de charité, doivent être avant tout bien comprises dans leur enracinement évangélique. Il s'agit de vivre la solidarité et le partage à la manière des premiers chrétiens qui, parce qu'ils ont un seul cœur et une seule âme, mettaient en commun tout ce qu'ils ont et les partageaient selon les besoins de telle sorte que

chacun recevait ce qui lui est nécessaire (cf. Ac 2, 44-45). Pour être en communion avec Dieu et avec ses frères, un chrétien doit participer, c'est-dire prendre part, partager, collaborer, apporter son concours, s'associer aux autres. Nous l'avons déjà dit, celui qui ne participe pas ne vit pas la communion. L'esprit qui doit soutenir nos Caritas, c'est la participation à la mise en commun des biens en vue d'un partage, non pas de manière équitable (c'est un partage qui est au-delà d'une simple justice distributive), mais selon le besoin de chacun.

79. Aimer de manière concrète c'est pratiquer les œuvres de miséricorde telles que nous enseigne Jésus : donner à manger à celui qui a faim et à boire à celui qui a soif ; accueillir celui qui est étranger ou sans abri, vêtir celui qui est nu, visiter celui qui est malade ou en prison (cf. Mt 25,35-36). Il s'agit en bref d'aimer le prochain, en particulier celui qui est dans le besoin, le pauvre auquel le Christ s'est identifié. Mais aimer c'est aussi et surtout aider les personnes à se mettre debout et à être responsable de leur vie, à prendre en main leur destin pour se réaliser en tant qu'être humains créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Comme Pierre l'a dit au paralytique, nous devons convaincre les fidèles que la foi en Jésus est un atout nécessaire pour nous rendre responsable de notre vie : « De l'argent et de l'or, je n'en ai pas, mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus Christ le Nazôréen, lève-toi et marche! » (Ac 3, 6). Au nom de notre foi en Jésus et de notre amour pour Dieu et pour le prochain, nous pouvons, avec peu de moyens, réaliser des merveilles devant Dieu et aux yeux du monde. C'est pourquoi nos Caritas paroissiales doivent être organisées de manière à nous permettre à la fois d'apporter une assistance aux personnes vulnérables de nos paroisses et de créer des liens de solidarité entre les personnes et les groupes en vue de leur autopromotion.

80. Nos Caritas paroissiales sont encore à leur début et j'encourage vivement leur mise en marche dans chaque paroisse. Nous devons au sein de nos Caritas paroissiales favoriser davantage l'intégration des groupes comme comité de santé, groupe CECI/SILC, comité Justice et Paix, Projet SODEFIKA (Soutien au développement de la filière karité et arachide) et autres pour un meilleur travail en synergie. Lors de l'assemblée d'octobre 2016, il a été adopté les statuts et les règlements intérieurs des Caritas paroissiales. C'est un cadre institutionnel qui nous permet de mieux organiser nos Caritas. Mais pour leur mise en marche effective, il nous faut mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles. Il y a pour cela des étapes à respecter.

81. Chaque communauté du village ou CEB, et si possible chaque mouvement doit désigner un délégué pour la Caritas. Celui-ci ou celle-ci doit être une personne engagée dans sa foi, sage, charitable, honnête, serviable, dynamique et sensible aux besoins des autres et aux questions de développement. Ce sont ces délégués qui participeront à l'assemblée paroissiale de Caritas qui aura pour tâche, entre autres, de désigner le comité exécutif paroissial et d'arrêter les modalités pratiques de mobilisation des ressources financières : fixer un taux de cotisation annuelle pour chaque fidèle (chrétien et catéchumène) et pour chaque CEB, communauté chrétienne du village ou mouvement en tant que membres de la Caritas paroissiale. Les autres ressources peuvent être les quêtes organisées au temps de carême au terme de chaque chemin de croix ou les dons des fidèles en tant que fruit de l'effort de carême. En plus de cela, le comité exécutif peut organiser deux ou trois par an la *Journée paroissiale de Partage et de Solidarité* en faveur des personnes vulnérables, donnant ainsi la possibilité aux fidèles de prier pour les membres souffrants de la communauté mais aussi

d'apporter des dons en espèce ou en nature (céréale, sel, habits, chaussures, ustensiles de cuisine, draps, couvertures, savons etc.) pour que la Caritas gère en leur faveur. En principe, tout ce qui ne me sert pas et peut encore servir à mon frère ou à ma sœur peut constituer un don pour la Caritas paroissiale. Il revient à chaque comité paroissial de faire preuve de créativité pour mobiliser les ressources en organisant par exemple les activités génératrices de revenu et en sensibilisant les fidèles sur le sens du partage et de la solidarité.

### *L'Éducation*

82. Nos écoles ne doivent pas seulement offrir une formation de qualité mais être des lieux de transmission des valeurs humaines et chrétiennes si nous voulons préparer les enfants et les jeunes à devenir des hommes et des femmes responsables de leur avenir et de l'avenir de leur pays et de leur Église. Cela requiert l'engagement de tous, notamment des parents d'élèves, des enseignants, des membres de l'équipe pastorale. Comme disait le pape François, « l'éducation intégrale des enfants est à la fois un 'grave devoir' et un 'droit primordial' des parents. Cela ne constitue pas seulement une charge ou un poids, mais c'est aussi un droit essentiel et irremplaçable qu'ils sont appelés à défendre et dont personne ne devrait prétendre les priver »<sup>19</sup>. Pour nos écoles, nous avons besoin des enseignants qui ne se contentent pas seulement de transmettre aux élèves des connaissances en vue des examens mais des enseignants qui, par l'exemple de leur vie, transmettent des valeurs qui édifient les enfants et les jeunes. Comme premier responsable de la paroisse, le curé ou son délégué doit veiller à l'identité chrétienne et catholique de nos écoles sans bien sûr prendre la place du directeur (directrice) ou de l'Association des Parents d'Élèves (APE) avec qui l'entente est nécessaire pour le bon fonctionnement de l'établissement.

83. Nos écoles ne sont pas créées pour un but lucratif. Aussi, l'augmentation de la scolarité ne peut se justifier que si, après une gestion rigoureuse des recettes, on n'arrive pas à couvrir les besoins réels de l'école. Il faudrait alors informer l'évêque de la nécessité et le signifier clairement aux parents et les convaincre que dépenser pour l'éducation de leurs enfants n'est jamais de l'argent perdu.

84. Dans certaines Écoles Catholiques Associés (ECA), les parents demandent l'ouverture d'un collège pour la poursuite scolaire de leurs enfants qui terminent le primaire. Le souhait est légitime et correspond certainement à un besoin réel. Mais là aussi, il faut un engagement clair des parents pour la prise en charge du fonctionnement de cette nouvelle structure surtout que le coût de l'enseignement secondaire est plus élevé que celui de l'enseignement primaire. Qui veut bâtir une tour, nous dit Jésus, commence par s'asseoir pour calculer la dépense et voir s'il a de quoi à aller jusqu'au bout... (cf. Lc 14. 28-30).

85. Avec la grâce de Dieu nous avons au centre de chaque paroisse une école catholique reconnue par l'État ou en voie de reconnaissance. Depuis quelques années des parents initient dans les secteurs de différentes paroisses des écoles communautaires et veulent qu'elles deviennent plus tard des écoles catholiques associées ou les appellent même déjà ECA. Ces initiatives correspondent certes à des besoins réels mais nous met devant le fait accompli. L'enseignement de qualité que nous visons, nous demande de procéder avec prudence pour

---

<sup>19</sup> FRANÇOIS, *Amoris laetitia*, 84.

les accompagner et surtout pour ne pas leur donner un faux espoir. Je demande à la Commission diocésaine pour l'enseignement Catholique de recenser dans un premier temps ces écoles et d'établir des critères pour leur probable acceptation comme ECA. La commission tiendra en particulier compte de ce que le Guide de l'Enseignement Catholique dit de la responsabilité des parents dans une ECA.

#### *La pastorale des personnes vulnérables*

86. Les malades, les prisonniers, les pauvres, les handicapés et autres personnes vulnérables sont les membres souffrants du Christ, et donc nos frères et sœurs qui attendent de nous un geste d'amour, d'affection et de compassion. Presque tous les mouvements d'adultes ont inscrit dans leur apostolat la visite et la prière avec les malades, les prisonniers, les personnes âgées et les pauvres en général. Nos Caritas paroissiales doivent s'organiser d'avantage pour capitaliser toutes ses forces pour une plus grande solidarité et pour un partage plus concret à l'égard de ces membres souffrants ou vulnérables de nos communautés.

#### *"Justice et Paix" et dialogue*

87. Depuis quelques années des partenaires nous ont soutenus dans la mise en œuvre de certains programmes en faveur de la promotion de la justice et de la paix en prenant en charge entre autres un juriste permanent. Nous nous sommes habitués à cela et avons tort de croire que cette aide va se pérenniser ou que nous ne pouvons rien faire sans aide extérieure. Avec le retrait des partenaires, il nous faut revenir à la réalité du travail des commissions ou comités "Justice et Paix". L'engagement pour la justice et pour la paix est une dimension de notre foi chrétienne. Comme citoyens et surtout comme chrétiens, nous devons être tous des « assoiffés de justice » (Mt 5,6) et des « artisans de paix » (Mt 5,9). C'est pourquoi le manque de soutien extérieur devrait être plutôt pour nous une opportunité pour sensibiliser les communautés chrétiennes à ne pas attendre un financement extérieur pour entreprendre des actions en faveur de la justice et de la paix. Elles doivent s'organiser avec d'autres composantes de la société civile pour avoir une formation sur leurs droits et devoirs du citoyen et pour mener ensemble des actions solidaires contre les injustices qui entravent gravement la paix. Nos comités "Justice et Paix" doivent donc être redynamisés en tenant compte de cette nouvelle donne. Là où ce comité n'existe pas, j'exhorter l'équipe pastorale à le mettre en place avec l'aide de la commission diocésaine Justice et Paix.

88. Nos comités paroissiaux "Justice et Paix" doivent s'engager dans la recherche de la paix en sachant que cette paix qui est d'abord un don de Dieu, doit être demandée dans la prière. Nous devrons être aussi convaincus qu'une paix durable entre les hommes ne s'obtient pas par la violence, mais par une lutte non-violente contre les injustices, par le respect du droit des individus et des communautés, par le dialogue, par la recherche commune de la vérité, par le pardon et par la réconciliation. Le pauvre dont nous sommes appelés à défendre le droit n'est pas seulement celui qui n'a pas de moyens financiers ou qui manque du nécessaire pour vivre. Le pauvre c'est aussi l'ignorant que l'on manipule et complique la vie, la personne sans défense qu'on opprime et exploite, celui ou celle qu'on accuse de sorcier par jalouse ou par souci de vengeance en se cachant derrière une croyance traditionnelle totalement irrationnelle.

89. Le dialogue est une exigence de notre foi chrétienne et il doit se faire avec tous. Nous devrons nous engager dans un dialogue vrai et respectueux des identités et des convictions avec les chrétiens d'autres confessions, les musulmans, les adeptes de la religion traditionnelle, les membres de la société civile et tous les hommes de bonne volonté pour promouvoir les valeurs de cohésion sociale que sont la justice, la paix, la tolérance et le respect de la diversité et de la dignité humaine. Ce dialogue n'est possible que grâce aux rencontres et à la connaissance mutuelle. Il nous faut mettre sur pied la Commission diocésaine pour le Dialogue qui travaillera en synergie avec la Commission diocésaine Justice et Paix pour la promotion d'un tel dialogue.

### **3.4 En ce qui concerne nos moyens d'évangélisation**

#### *La prise en charge*

90. Pendant des années, les chrétiens d'Europe ont bien voulu partager ce qu'ils ont avec leurs frères et sœurs d'Afrique qui en ont le plus besoin comme le recommande la charité chrétienne. Mais nous devons nous convaincre que les ressources les plus sûres d'une Église c'est celles qui proviennent de ses fidèles. Dès lors nous n'avons pas d'autres choix que d'avancer sur le chemin difficile mais nécessaire et noble de la prise en charge. Pour relever le défi de la prise en charge, il nous faut tout à la fois développer chez les fidèles le sens de leur appartenance à l'Église, promouvoir la participation de tous à la vie et à la mission de l'Église et promouvoir en eux le sens de la coresponsabilité.

91. Le baptême fait de nous les membres de l'Église-Famille de Dieu. Chacun doit prendre conscience de son appartenance à l'Église comme sa nouvelle Famille. Le chrétien n'est pas un baptisé qui reçoit le baptême et puis vit seul dans son petit coin, isolé des autres chrétiens ou qui attend que les autres fassent tout pour lui. Il entre dans une nouvelle famille et la fierté d'appartenir à la Famille de Dieu lui impose des devoirs à assumer en tant que membre. Il doit tout d'abord professer publiquement la foi reçue, participer activement à l'activité missionnaire de l'Église, soutenir ses œuvres de charité, participer concrètement à la prise en charge de la communauté à laquelle il appartient. Nous devons donc, à travers nos prédications et nos sessions de formation souligner davantage cette dimension ecclésiale du baptême car de nombreux chrétiens ne savent pas bien à quoi les engage leur baptême.

92. La participation de tous les fidèles à la mise en commun des biens, qu'il s'agisse des travaux communautaires, de donner son denier de culte ou sa dîme est une manière de traduire en acte notre amour et notre attachement à l'Église, notre nouvelle famille. Comme son nom l'indique, la dîme est le dixième des produits de récolte donné en offrande au Seigneur. Il revient au comité de gestion ou à l'équipe pastorale paroissiale de fixer le minimum que les fidèles doivent donner comme dîme en nature ou en espèce. Mais aux salariés, fonctionnaires et assimilés, il serait raisonnable de donner un montant correspondant à une journée de travail. Quant au denier de culte c'est le minimum qui est fixé à 1 500 frs CFA, encore que la somme de 500frs CFA doit être prélevée pour le projet du sanctuaire de Bébo pour quelques années. Mais ceux qui veulent soutenir leur paroisse et leur diocèse peuvent donner plus que ce minimum.

93. Enfin, nous ne pouvons avancer sur le chemin de la prise en charge de notre Églises que si nous nous sentons tous responsable de la marche de notre Église et de son avenir. Sa réussite c'est notre réussite ; son échec c'est notre échec. Chacun doit prendre conscience que les autres ont besoin de ses talents et lui également a besoin de leurs talents pour grandir ensemble dans sa vie de foi, d'espérance et de charité.

#### *La gestion des biens*

94. Nous agents pastoraux devons donner l'exemple d'une gestion rigoureuse et transparente des ressources et des biens, d'abord de nos communautés de vie sacerdotale et religieuse, et puis des paroisses ou institutions dont nous avons la charge. Nous devrons aussi aider les CEB ou les mouvements à être rigoureux dans la gestion de leurs biens et à prendre des mesures pour éviter les détournements d'argent qui créent souvent des divisions et mésententes en leur sein. En effet le chemin de la prise en charge passe par la bonne gestion des ressources tant humaines que matérielle ou financières. À la Première Assemblée Spéciale du Synode des Évêques pour l'Afrique en 1994, les évêques ont affirmé dans leur message final que « chacun des fidèles catholiques doit faire sien cet examen de conscience. Notre dignité exige que nous mettions tout en œuvre dès maintenant pour notre auto-suffisance financière. Le premier pas dans cette direction est une gestion transparente et une vie simple qui ne jure pas avec la pauvreté, voire la misère de nos populations ».<sup>20</sup>

95. En dépit de leur pauvreté liée à la situation économique et sociale du pays, les fidèles font des énormes sacrifices pour participer à la vie de l'Église, matériellement et financièrement, mais aussi par leur engagement dans des différents services au niveau des CEB ou de la paroisse. Ils le font au nom de leur foi d'abord et parce que « l'Église a le droit inné d'exiger des fidèles ce qui est nécessaire à ses fins propres »<sup>21</sup> et que « les fidèles sont tenus par l'obligation de subvenir aux besoins de l'Église afin qu'elle dispose de ce qui est nécessaire au culte divin, aux œuvres d'apostolat et de charité et à l'honnête subsistance de ses ministres ».<sup>22</sup> À ce sacrifice des fidèles laïcs, nous personnel apostolique nous devons répondre par un comportement adulte et responsable en ce qui concerne la gestion de ces biens. La gestion rigoureuse et transparente des dons des fidèles est un devoir de justice comme le rappelle le compendium de la Doctrine sociale de l'Église : « Une bonne administration des dons reçus, notamment des dons matériels, est une œuvre de justice envers soi-même et envers les autres hommes: ce que l'on reçoit doit être bien utilisé, conservé, fructifié, comme l'enseigne la parabole des talents (cf. Mt 25, 14-30; Lc 19, 12-27) »<sup>23</sup>.

96. Nous l'avons dit, tout ce que le diocèse a acquis comme biens pour réaliser sa mission et qui constitue son patrimoine doit être protégé et entretenu. Nous avons une grave responsabilité dans la gestion de l'héritage légué par nos prédécesseurs. Le sens du bien commun oblige chacun de nous à être attentif à l'entretien des meubles et immeubles de nos

<sup>20</sup> SYNODE DES ÉVÈQUES, PREMIÈRE ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE, *Message final*, n. 44.

<sup>21</sup> *Code du Droit Canonique*, n. 1260.

<sup>22</sup> *Code du Droit Canonique*, n. 222, &1.

<sup>23</sup> CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n. 326.

paroisses et du diocèse. Dans la même logique, nous devrons prendre soin des engins qui sont mis à notre service pour le travail pastoral. Sachant que le carburant et l'entretien de certains engins sont à la charge de la paroisse, nous devrons être très attentifs dans les dépenses, en nous limitant à des déplacements nécessaires, pour ne pas mettre à mal le budget de la paroisse. En ce qui concerne le foncier, il est nécessaire de redynamiser *le Comité des affaires foncières* pour le suivi des terrains du diocèse et de leur régularisation. Ce comité pourrait aider aussi les paroisses dans le suivi des terrains des communautés chrétiennes dans les villages.

#### *Comité de Gestion ou des affaires économiques*

97. La mise en place d'un comité de gestion dans lequel seront nécessairement membres les laïcs compétents de la paroisse est obligatoire. En effet l'implication des laïcs dans la gestion des biens dont ils sont en grande partie les contribuables est une question de justice et une manière d'encourager les fidèles à la prise en charge de leur paroisse. N'ayons donc pas peur d'appeler à faire partie de ce comité les laïcs non seulement pour leur compétence mais aussi pour leur capacité à contrôler notre gestion et quelques fois à exprimer leur désaccord vis-à-vis de notre gestion. De même, le prêtre en charge de la paroisse doit plutôt être heureux s'il y a une religieuse ou un laïc compétent à qui, il peut déléguer la comptabilité de la paroisse, car cela le libérera d'une charge pour se consacrer à son ministère premier qui est le service de la Parole et de la prière.

98. Les tâches habituelles du comité de gestion sont l'élaboration du budget annuel, le suivi de son exécution et le compte rendu financier. Par souci de transparence et pour éviter les murmures, le compte rendu financier annuel ne doit pas être seulement envoyé à la procure diocésaine, mais à toutes les communautés de la paroisse pour que les fidèles eux aussi soient informés des recettes et des dépenses de leur paroisse. Mais n'oublions pas qu'il revient aussi à ce comité de prendre soin de tout le patrimoine de la paroisse et de l'évaluer régulièrement, qu'il s'agisse du mobilier ou de l'immobilier. À l'occasion de la passation de service entre deux curés, j'exige que tous les biens de la paroisse soient évalués en présence des membres du comité de gestion et qu'il ait un procès verbal en bonne et due forme, signés en 3 exemplaires par les deux curés entrant et sortant et le vicaire général.

#### *La Radio La Voix du Paysan*

99. La radio communautaire *La voix du Paysan* a été voulue comme un outil nécessaire pour faire échos de nos activités d'évangélisation, mais aussi pour être la porte-parole du monde rural, comme son nom l'indique. C'est un moyen de communication utile mais coûteux. Depuis quelques années, cette radio est confrontée à des énormes difficultés financières et le déficit se creuse d'année en année. Une campagne de sensibilisation pour le soutien de la Radio a été menée auprès des communautés chrétiennes et des auditeurs de la RVP, mais elle n'a pas atteint l'objectif souhaité. Nous devrons encore redoubler d'efforts pour organiser cette campagne de manière à atteindre le plus grand nombre possible. Nous devons également faire un effort pour améliorer le contenu du programme pour qu'il réponde aux besoins des auditeurs. Tout seul, le personnel de la radio dont la grande partie est composée de bénévoles n'est pas à la hauteur du travail demandé. L'implication du personnel apostolique et des laïcs

s'avère absolument nécessaire pour que cette radio continue à rendre un service de qualité à la population.

#### *Les employés de nos œuvres et institutions*

100. Nous avons besoin des personnes compétentes dans leur domaine pour nous aider dans nos différentes institutions et dans nos différentes œuvres pastorales et caritatives. Mais vu que le diocèse de Doba a du faire face à de nombreuses plaintes en justice portées à tort ou à raison contre lui par des personnes qui considèrent l'Église comme une société riche à exploiter, nous devrions tirer les leçons du passé et procéder aux choix des personnes avec sérieux et en respectant les normes du pays en la matière. Il faut tout d'abord distinguer parmi les laïcs à employer, ceux qui sont des contractuels au sens de la loi du travail du pays et ceux qui accomplissent un service pastoral comme bénévoles dans le sens de mettre leur charisme au service de l'Église. Si nos moyens les permettent, nous devons faire un contrat écrit de travail avec les premiers en respectant les normes du Code de travail. Pour les autres (secrétaire paroissial, catéchiste, animateur de secteur, sacristain et autres), s'ils font leur travail comme un service pastoral pour une récompense fixée par le comité de gestion selon les possibilités de la paroisse, nous devons leur signifier clairement, au besoin par écrit, pour que cela soit conforme à l'article 12, de l'*Accord entre la République du Tchad et le Saint Siège sur le statut juridique de l'Église catholique au Tchad* du 06 novembre 2013. En tout cas, ne donnons pas l'occasion à ceux qui voient l'Église comme une institution riche de nous trainer de gauche à droite sans scrupule en cas de problème.

#### *La pastorale familiale.*

101. Nous l'avons dit, la famille a une place unique et irremplaçable dans l'Église et dans la société. Principales protagonistes de la pastorale familiale, les familles ont besoin d'être formées pour devenir des sujets actifs de cette pastorale. Il nous revient à nous agents pastoraux de les comprendre, « d'accompagner toutes les familles et chacune d'elles afin qu'elles découvrent la meilleure voie pour surmonter les difficultés qu'elles rencontrent sur leur route »<sup>24</sup>. Nous devons avoir une attention particulière envers les jeunes couples pour non seulement les préparer à leur mariage mais les accompagner dans les premières années de la vie matrimoniale et les former à la paternité et la maternité responsables. Accompagner, discerner et intégrer la fragilité est la méthode que le pape François nous suggère vis-à-vis des couples et des familles en difficultés.

102. Les CEB sont des lieux appropriés pour la pastorale familiale. Elles sont en particulier les lieux de formation des familles chrétiennes afin qu'elles puissent assumer leur rôle d'Églises domestiques. C'est dans ces petites communautés que les familles peuvent réfléchir sur les moyens de lutter contre les méfaits de l'alcool qui ne cesse de faire des ravages en ville comme dans nos villages avec la multiplication des marchés-cabarets. Les mouvements comme Foyers chrétiens et la fraternité Cana doivent être des fers de lance de cette pastorale familiale.

#### *Les communautés Ecclésiales de Base*

---

<sup>24</sup> FRANÇOIS, *Amoris Laetitia*, 200.

103. Il ne faut pas perdre de vue que la CEB est « un petit groupe à échelle humaine où on peut vivre, se connaître, partager, s'ouvrir aux autres ».<sup>25</sup> Je constate que dans certaines paroisses de ville le nombre des fidèles de certaines CEB dépassent de loin la limite exigée. En plus des problèmes d'ordre organisationnel, la connaissance des membres devient pratiquement impossible. Il faut avoir le courage de faire éclater de telles CEB en taille humaine raisonnable pour qu'elles réalisent leur idéal.

104. Nous devons œuvrer pour promouvoir des CEB mûres et responsables. De telles CEB sont les lieux où l'on est éduqué à une foi adulte et à une charité qui édifie l'Église (cf. Ep 4,16). Elles sont des lieux où les membres deviennent progressivement capables de prendre en charge les services essentiels et vitaux de la communauté et des lieux où les membres transcendent leurs différences ethniques ou sociales pour s'accepter les uns les autres comme des frères et sœurs en Christ. Pour jouer pleinement leur rôle, ceux qui assument des différents ministères dans les CEB doivent être formés sur leurs services spécifiques de responsable ou d'animateur de CEB, de trésorier, de conseiller etc. L'équipe de Formation permanente pourrait concevoir des fiches de formation pour une telle fin. Il convient aussi de renouveler régulièrement le mandat des responsables et animateurs des communautés pour éviter que certains ne s'accrochent à leur responsabilité dans l'esprit de chefferie traditionnelle.

#### *Les mouvements et associations*

105. La paroisse est le premier lieu où les mouvements doivent s'épanouir et collaborer à la tâche d'évangélisation. Ils doivent s'insérer dans la pastorale paroissiale et s'efforcer de traduire en acte les principes de leur mouvement. La préoccupation première d'un mouvement ne doit pas être la recherche d'une reconnaissance au niveau diocésain ou exiger qu'on nomme pour le mouvement un aumônier ou une sœur conseillère. En vivant l'idéal de leur mouvement et en menant une vie chrétienne exemplaire, ils feront rayonner leur mouvement au-delà de la paroisse. Je réitère la décision qui a été prise concernant les mouvements d'adultes en ce qui concerne les déplacements pour les rencontres diocésaines ou nationales. Il leur revient de prendre en charge ces déplacements. S'ils doivent demander ce service au curé, celui-ci fixera le prix en tenant compte non seulement du carburant mais de l'entretien de la voiture et s'en tenir pour le transport au nombre exigé par l'assurance pour le remboursement en cas d'accident.

#### *Pastorale des jeunes et de l'enfance*

106. Une attention particulière doit être accordée aux jeunes et aux enfants de nos communautés. Dans certaines paroisses, on a pris l'habitude de célébrer une messe pour les jeunes à un jour fixe de la semaine. C'est une initiative à encourager là où c'est possible. Nos centres culturels dont certains demandent à être redynamisés sont des lieux favorables pour la formation des jeunes. Nous souhaitons leur promotion dans toutes les paroisses du diocèse. J'ai demandé à la Commission diocésaine pour la pastorale des jeunes de veiller sur ces centres et de coordonner leurs activités. En milieu rural où la plupart des jeunes ne sont pas

---

<sup>25</sup> J. ANCION, *De la paroisse à la communauté de base. Pour une Église nouvelle*, s.l.1981, 35.

scolarisés, il nous faut assez de créativité et d'initiatives pour les encadrer et leur proposer des activités qui correspondent à leur besoins.

107. Quant aux enfants, nous devons les encadrer et les suivre dans les différents mouvements, en particulier dans le mouvement Kemkogui, jeannettes et autres. Là où c'est possible, j'encourage une célébration dominicale de la parole de Dieu pour les enfants. La commission diocésaine pour la catéchèse et la liturgie peut préparer du matériel didactique pour une telle célébration.

#### *L'équipe pastorale et l'équipe apostolique*

108. Si nous voulons être des évangélisateurs efficaces, nous devons montrer le visage d'une Église qui soit réellement une famille et fraternité. Cela suppose la mise en place des organes de concertation comme le Conseil Pastoral Paroissial, le Comité de Gestion, l'Équipe Pastorale et surtout un travail en équipe. Le rôle du curé est de valoriser les charismes des fidèles pour qu'ils s'impliquent dans les différents services de la paroisse.

109. Les commissions diocésaines sont un cadre de réflexion, d'élaboration et de coordination des activités pastorales dans les différents secteurs de la pastorale. Pour que ce qu'elles programment aient des impacts au niveau de la base, elles doivent trouver leurs ramifications au niveau de la paroisse et ce sont les comités paroissiaux. Il revient au curé et à son équipe pastorale de mettre en place des comités paroissiaux qui travaillent en lien avec ces commissions diocésaines dans le domaine de la catéchèse, de la liturgie, de justice et paix, de la santé, de la Caritas paroissiale, de la famille, des jeunes et vocations, des enfants etc.

110. Le curé ou le modérateur de la paroisse est l'animateur de l'équipe pastorale mais aussi de l'équipe apostolique. Il lui revient de convoquer les réunions, de veiller à la cohésion de membres de ces deux équipes en organisant si possibles des rencontres d'échanges et de programmation des activités pastorales, des moments de formation spirituelle, de détente ou de convivialité et en faisant en sorte que la journée de repos soit une journée communautaire où l'équipe prie ensemble et partage ensemble le repas. Dans nos équipes de vie sacerdotale et religieuse, les jeunes prêtres, religieux ou religieuses ont besoin des ainés qui les aident à réussir dans leurs premières années de vie sacerdotale ou religieuse ou dans leur engagement pastoral. Les jeunes ne connaissent pas tout de la vie et ne doivent pas avoir cette prétention. Ils ont besoin de l'expérience des ainés pour grandir et surtout de leur compréhension et parfois même de leur indulgence pour les éventuelles erreurs qu'ils peuvent commettre dans leur apprentissage. Pour élargir les rencontres d'échanges et de convivialité à un niveau intermédiaire entre la paroisse et le diocèse, il nous faut dans le futur créer des doyennés ou de zones pastorales pour répondre à ce besoin.

111. Dans son Exhortation apostolique *Evangelii Gaudium*, le pape François demande « spécialement aux chrétiens de toutes les communautés du monde *un témoignage de communion fraternelle qui devienne attrayant et lumineux*. Que tous puissent admirer comment vous prenez soin les uns des autres, comment vous vous encouragez mutuellement et comment vous vous accompagnez : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de l'amour les uns pour les autres » (*Jn 13,35*). C'est ce que Jésus a demandé au Père dans une intense prière : « Qu'ils soient un en nous, afin que le monde croie » (*Jn*

17,21».<sup>26</sup> Ces deux paroles du Christ doivent être la règle d'or de nos équipes de vie religieuse et sacerdotale, mais aussi de nos équipes pastorales qui doivent être les premiers lieux de témoignage évangélique. C'est par le témoignage d'amour fraternel et par la communion fraternelle entre nous que nous pouvons rendre crédible l'Évangile que nous annonçons. Prier ensemble, dialoguer, communiquer, réfléchir ensemble, décider ensemble, programmer ensemble, évaluer ensemble et se détendre ensemble doivent être le style de vie de ceux qui se sentent proches par la vie et le travail et ont conscience d'être envoyés collectivement en mission.

## **CONCLUSION**

112. L'Église-Famille de Dieu que nous voulons construire est communion et participation. L'Église est communion de tous les baptisés autour du Christ et entre nous (communion fraternelle). C'est ensemble et avec la participation de chacun que nous pouvons, sur la parole du Seigneur, avancer au large et jeter les filets (cf. Lc 5,4). Comme je l'ai dit lors de mon allocution le jour de mon ordination épiscopale le 18 février 2017, « nous venons de différents horizons, de différents pays, issus de différentes cultures, avec des expériences ecclésiales et pastorales différentes. Le Seigneur nous a appelés à travailler ensemble dans sa vigne, à devenir Église sur cette partie du territoire du Tchad, à continuer le travail commencé il y a un plus de 80 ans par les premiers missionnaires. L'Église-Famille de Dieu est la maison ouverte à tous. Que chacun trouve sa place au sein de cette Église-Famille de Dieu qui est à Doba, mais aussi que chacun prenne sa part de responsabilité et je dirai même sa part de souffrance pour construire cette Église. Nos différents charismes sont des dons de l'Esprit Saint donnés pour l'Église. Qu'ils soient mis au service de cette Église du Christ qui est ici et lui permettent de manifester véritablement sa catholicité». Puissions-nous agir partout où nous sommes dans un esprit de solidarité et de service pour construire ensemble cette Église-Famille de Dieu qui est à Doba.

Bonne marche vers pâques !

Dimanche le 18 février 2018, en ce premier anniversaire de mon ordination épiscopale.

Votre frère et évêque

✠ Martin WAÏNGUÉ BANI

Évêque de Doba

---

<sup>26</sup> FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, n. 99.

## Bibliographie

- CONCILE OECUMENIQUE VATICAN II, Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie (4 décembre 1963).
- \_\_\_\_\_, Constitution dogmatique *Lumen Gentium* sur l'Église (21 novembre 1964)
- \_\_\_\_\_, Constitution pastorale *Gaudium et Spes* sur l'Église dans le monde de ce temps (7 décembre 1965).
- PAUL VI, Exhortation apostolique post-synodale *Evangelii Nuntiandi* sur l'évangélisation dans le monde moderne (8 décembre 1975).
- JEAN-PAUL II, Lettre encyclique *Redemptoris Missio* sur la valeur permanente du précepte missionnaire (7 décembre 1990).
- \_\_\_\_\_, Exhortation apostolique post-synodale *Ecclesia in Africa* sur l'Église en Afrique et sa mission évangélisatrice vers l'an 2000 (14 septembre 1995).
- BENOÎT XVI, Lettre Encyclique *Deus Caritas est* sur l'amour chrétien (25 décembre 2005).
- \_\_\_\_\_, Exhortation apostolique post-synodale *Africae Munus* sur l'Église en Afrique au service de la réconciliation, de la justice et de la paix « vous êtes le sel de la terre...vous êtes la lumière du monde (Mt 5, 13.14) » (19 novembre 2011).
- FRANÇOIS, Exhortation apostolique post-synodale, *Evangelii Gaudium* (24 novembre 2013).
- \_\_\_\_\_, Exhortation apostolique post-synodale, *Amoris laetitia*, sur l'amour dans la famille (19 mars 2016).
- Catéchisme de l'Église Catholique* (11 octobre 1992), Mame/Plon, Paris 1992.
- Code de Droit canonique latin-français (Codex Iuris Canonici)*, Texte officiel et traduction française, Centurion/Cerf/Tardy, Paris, 1984.
- CONSEIL PONTIFICAL « JUSTICE ET PAIX », *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église* (02 avril 2004).
- SYNODE DES ÉVÈQUES, PREMIÈRE ASSEMBLÉE SPÉCIALE POUR L'AFRIQUE (10 avril au 8 mai 1994), « Message final » (6 mai 1994), in *DC* 2095 (1994), 526-534.
- Meinard HEBGA, *Sorcellerie, chimère dangereuse...?* Édition INADES, Yaoundé 1979.
- J. ANCION, *De la paroisse à la communauté de base. Pour une Église nouvelle*, (Série de recherche pastorale 3), Préface de Gérard Fourez, Imprimerie Appeldoorn.